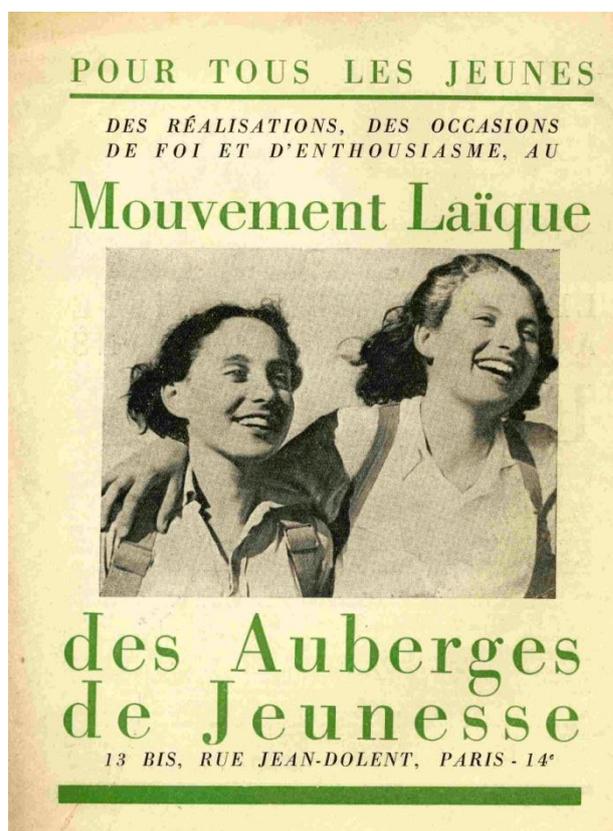
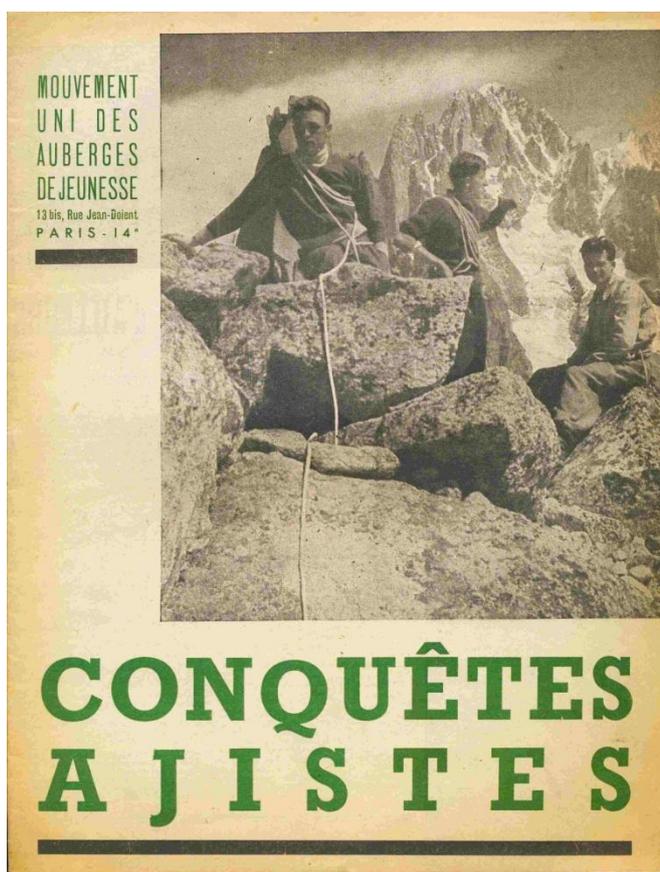


Guide des archives sur les auberges de jeunesse



Plaquette de présentation du Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ), 1946, AN, 20140183/24

- ✚ Les fiches de présentation des archives des militants et des associations d'auberges de jeunesse ont été réalisées par Gaëtan Sourice et Marine Coadic. Elles ont été relues et corrigées par Laurence Bourgade et Agnès Seguin, archivistes aux Archives départementales du Val-de-Marne.
- ✚ La chronologie a été réalisée par René Sedes, militant ajiste et auteur d'un livre intitulé *Quand les auberges de jeunesse ouvraient toutes les routes. Ajisme et auberges de jeunesse, une aventure centenaire (1897-2005)*, autoédition, 2005.



Brochure du Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ), 1945, AN, 20140183/24

Table des matières

Présentation du guide.....	4
Présentation générale des auberges de jeunesse en France.....	5
Chronologie.....	10
Tableau chronologique des associations d'auberges de jeunesse en France (1930-2010).....	14
Personnes morales	15
Ajistes et campeurs de France (ACF)	16
Auberge de jeunesse de Tours	16
Auberges de jeunesse du monde nouveau.....	17
Auberges françaises de la jeunesse (AFJ).....	18
Camarades de la route (CDR)	20
Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ).....	21
Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA).....	25
Centre laïque des auberges de la jeunesse dit CLAJ-Auvert	27
Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ)	28
Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ).....	29
Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ).....	32
Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ).....	35
L'épi d'or, comité pour l'auberge de la jeunesse internationale Marc Sangnier.....	36
Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ).....	37
Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ).....	40
Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ)	41
Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ)	44
Organisation centrale des camps et activités de jeunesse - tourisme populaire (OCCAJ-TP).....	46
Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ).....	47
Personnes physiques	49
Bernard Jean	50
Brenier Guy.....	50
Douart Georges	51
Heller-Goldenberg Lucette	52
Le Flem Jacques	54
Le Ravalec Michel.....	54
Lefèvre Jean-Lou	55
Magnant Dominique.....	56
Ménard Maurice	57
Orain Emile.....	57
Sangnier Marc	58
Sangnier Paul.....	59
Sedes René.....	60
Tadier Maurice	61
Vignet André.....	64

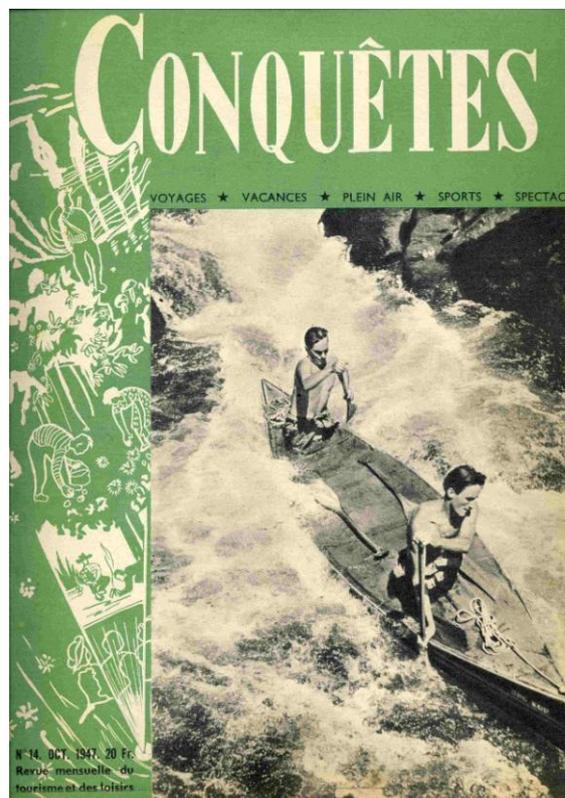
Présentation du guide

Le guide des archives sur les auberges de jeunesse présente les différents producteurs d'archives par ordre alphabétique d'associations et de militants. Nous avons réalisé des notices pour toutes les associations nationales, mais pour les structures locales et les militants, nous avons seulement recensé ceux qui ont déposé des archives. Même si nous avons indiqué exclusivement les fonds privés concernant les auberges de jeunesse, il ne faut pas oublier que des documents importants figurent dans les fonds publics de l'Etat et des préfectures (mentionnons plus particulièrement les dossiers produits par les ministères chargés de la Jeunesse et de l'Education populaire et leurs services déconcentrés). L'Etat a joué, en effet, un rôle important, tant par le financement des auberges que par sa volonté d'unifier les différentes associations en une fédération unique.

Toutes ces notices figureront dans la nouvelle version du guide des sources du secteur de la Jeunesse et de l'Education populaire (mai-juin 2012). Malgré tout, il nous a semblé indispensable de réaliser un instrument de recherche concernant exclusivement les auberges de jeunesse. En effet, leur histoire a été mouvementée et riche en péripéties : de nombreuses associations nationales ont eu une existence éphémère de quelques années, voire quelques mois. L'objectif de ce guide était donc de représenter l'histoire et les sources sur les auberges dans leur globalité.

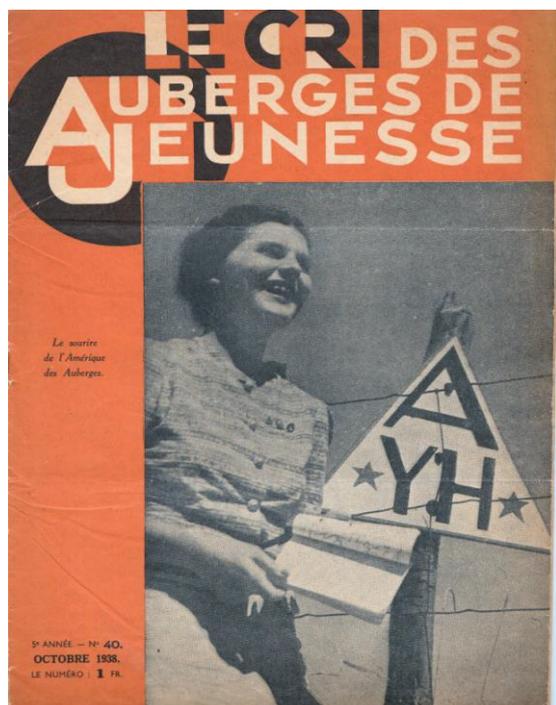
Nous n'avons pas cherché à en écrire l'histoire, mais seulement à préciser les grandes lignes des événements pour donner des repères aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent à ces mouvements. C'est pourquoi nous avons réalisé une présentation générale des auberges en France, une chronologie et un tableau chronologique des associations.

Actuellement, il n'y a quasiment pas eu de travaux universitaires sur ce thème, hormis une thèse de Lucette Heller-Goldenberg : *Histoire des auberges de jeunesse en France des origines à la Libération (1929-1945)*, thèse de doctorat d'État, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, Université de Nice, 1985. L'histoire des auberges de jeunesse reste donc à écrire et nous espérons que ce guide des archives suscitera de nouvelles recherches.



Revue mensuelle *Conquêtes* publiée par l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ), Tourisme et travail et Travail et culture, n°14, octobre 1947, AN, 20140183/30

Présentation générale des auberges de jeunesse en France



Revue mensuelle *Le cri des auberges de jeunesse* éditée par le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ), n°40, octobre 1938, AN, 20140177/2

Les auberges de jeunesse sont aujourd'hui des hébergements temporaires qui mettent à disposition principalement des jeunes voyageurs adhérents (ajistes) un lit en chambres collectives ou en chambres individuelles et doubles, équipées de sanitaires collectifs et privés. Des espaces conviviaux sont prévus pour favoriser les rencontres entre voyageurs : la cuisine où les repas sont parfois préparés par les voyageurs eux-mêmes, les salles communes avec jeux, bibliothèques, permettant aux ajistes d'échanger leurs bons plans et de préparer la suite de leurs voyages. Certaines auberges proposent également des activités : loisirs, sports, rencontres de jeunes, activités culturelles.

Aujourd'hui, il existe en France deux fédérations nationales d'auberges : la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)) qui est membre et administrateur de la Fédération internationale des auberges de jeunesse (FIAJ), International Youth Hostel Federation (IYHF) en anglais ; la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)).

Les auberges de jeunesse avant 1940

La première auberge de jeunesse est créée en Allemagne en 1907 par Richard Schirrmann. Elle a alors pour objectif principal d'accueillir des jeunes adhérant à l'association des Wandervögel (« oiseaux migrateurs »), qui cherchent par un retour à la nature à fuir la concentration urbaine, la pollution et la misère des cités industrielles. Les auberges s'ouvrent rapidement à toute la jeunesse et se développent en Allemagne, en Europe centrale et en Grande Bretagne, particulièrement après la première guerre mondiale.

En France, c'est le démocrate chrétien Marc Sangnier qui fonde en 1929 la première auberge, l'Epi d'or (voir [notice](#)) située sur sa propriété de Bierville (Boissy-la-Rivière, Essonne). Dès 1930, il met en place la première fédération nationale d'auberges de jeunesse : la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ).

Durant l'été 1932, Marc Sangnier organise « les Journées d'Espérance » dans différentes villes françaises. Paul Grunebaum-Ballin, juriste et directeur des habitations à bon marché de la région parisienne, assiste à une de ces journées et rentre chez lui avec divers prospectus. Sa femme, Cécile Grunebaum-Ballin, contacte alors le président de la LFAJ pour participer à son œuvre, mais ils n'arrivent pas à collaborer ensemble, notamment en raison de leurs différends sur la question de la laïcité.

En juin 1933, Cécile Grunebaum-Ballin crée ainsi le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) avec plusieurs grandes formations de gauche laïques : le Syndicat national des instituteurs (SNI), la Ligue de l'enseignement, la Confédération générale du travail (CGT), l'Union des villes et des communes de France et la Fédération nationale des municipalités socialistes.

L'arrivée du gouvernement du Front populaire favorise l'essor des auberges de jeunesse. Le CLAJ et, dans une moindre mesure, la LFAJ, sont portés par les nouvelles lois sociales qui développent le temps libre. Le nouveau climat politique, les congés payés, la semaine de 40 heures, les billets à prix réduits encouragent le départ de jeunes ouvriers vers les auberges de jeunesse. Le réseau du CLAJ s'étend : à la fin de l'année 1936, on compte 205 auberges et 6000 usagers.

Entre 1936 et 1939, les tentatives de fusion entre le CLAJ et la LFAJ échouent à chaque fois. Malgré tout, bien que les relations soient houleuses, les membres sont accueillis indifféremment dans les auberges de jeunesse des deux organisations.

L'originalité des auberges en France réside dans le rôle joué par les usagers. Dès 1935, dix jeunes du CLAJ fondent le premier club d'usagers à Paris. Leur but est d'assurer la liaison entre les usagers, le bureau des auberges et les associations analogues. De nombreux clubs naissent en région parisienne et, en avril 1936, une Union des clubs d'usagers du CLAJ de la région parisienne s'organise. Des clubs apparaissent également en province. En 1937, une centaine de clubs se répartissent à travers toute la France. En mars 1938, l'Union des clubs d'usagers du CLAJ de la région parisienne est dissoute. Néanmoins, 23 clubs sur 24 décident sa continuation à travers un Comité de coordination et d'information (CCI), qui n'est pas reconnu au départ par le conseil d'administration du CLAJ.

Les relations sont, en effet, difficiles entre le CCI et le CLAJ. Il existe d'une part un conflit de générations entre les jeunes du CCI et les membres plus âgés du conseil d'administration qui s'opposent quant au rôle des usagers. D'autre part, des divergences politiques existent entre le mouvement des usagers et les organisations de jeunesse et d'éducation populaire adhérentes du CLAJ. Les usagers sont souvent plus à gauche, voire influencés par les idées trotskystes et anarchistes alors que dans le conseil d'administration, domine l'influence de la SFIO et des radicaux-socialistes.

Mais à la fin de l'année 1938, Léo Lagrange, ancien sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'organisation des loisirs du Front populaire, est élu président du CLAJ. Il prend alors parti pour les jeunes et les usagers, qui vont désormais jouer un rôle important au sein du CLAJ à travers le CCI.

Ce conflit est le premier d'une longue série jusqu'à la fin des années 1970. Ces désaccords ont pour origine deux conceptions radicalement antagonistes des auberges de jeunesse. L'une considère les auberges comme un « outil » d'éducation animé et géré par les usagers. Elle donne naissance à l'ajisme. L'autre voit dans les auberges un équipement socio-culturel, un lieu d'hébergement bon marché pour les loisirs de la jeunesse populaire, qui doit être géré et dirigé principalement par les mouvements de jeunesse, les partis politiques, les syndicats, etc.

Pendant la seconde guerre mondiale

A la défaite de la France en 1940, la situation de la LFAJ et du CLAJ diffère selon les régions. En zone occupée, la LFAJ est tolérée jusqu'en octobre 1943. Devant le refus de la LFAJ d'interdire la présence d'ajistes juifs dans ses rangs, Marc Sangnier reçoit une réponse négative des autorités allemandes pour une reprise officielle des activités de son mouvement. Il préfère alors procéder à sa dissolution le 7 octobre 1943. Quant au CLAJ, son activité est officiellement suspendue à partir de juin 1940. Le 21 février 1942, le CLAJ est autorisé par ordonnance du commandement militaire allemand en France. François de Brinon, « ambassadeur de France, secrétaire d'État auprès du chef de gouvernement, délégué général dans les territoires occupés » donne son accord le 18 mars 1942 et nomme à la tête de cette organisation, un militant du CLAJ d'avant-guerre, Gaston Tyrand, ancien responsable du groupe des ajistes cheminots. En décembre 1942, François de Brinon le destitue et le

remplace par Maurice Déglise. La nouvelle direction du CLAJ, collaborationniste et d'extrême droite, n'a donc rien à voir avec celle du CLAJ d'avant-guerre. C'est pourquoi, il est souvent appelé sous le nom « CLAJ Tyrand » ou « Déglise ». Néanmoins, certains ajistes d'avant-guerre demeurent dans la nouvelle organisation, sans pour autant épouser les idées de leur direction.

En zone libre, le CLAJ et la LFAJ sont interdits. Des militants des deux organismes s'efforcent de faire vivre un mouvement ajiste en s'appliquant à reconquérir une légalité dans le cadre de la politique de la jeunesse du gouvernement de Vichy. Leurs efforts aboutissent à la création de deux associations en 1941 :

- Les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)) est un organisme technique de gestion des auberges de jeunesse, au sein duquel sont représentés les principaux mouvements de jeunesse.
- Les Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) est un mouvement d'usagers qui rassemble les groupes ajistes.

Au sein de leurs instances dirigeantes, ces deux associations réunissent le plus souvent les mêmes membres, pour la plupart issus de la LFAJ et du CLAJ. La dualité entre organisme technique et mouvement d'usagers ne se traduit pas encore par des affrontements entre les deux organisations.

De la Libération à la création de la FUAJ

À la Libération en 1944, le système de dualité est maintenu pour les auberges de jeunesse. Ainsi, deux associations se mettent en place :

- Une organisation technique : l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)) qui prend en charge les installations des AFJ, du CLAJ et de la LFAJ. L'association a pour vocation de développer et maintenir un réseau d'auberges de jeunesse cohérent.
- Un mouvement d'usagers : le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)), qui succède aux Camarades de la route regroupe tous les ajistes (CDR, CLAJ et LFAJ) et est membre de l'UFAJ.

En décembre 1944, une partie des catholiques sortent de l'UFAJ et du MUAJ, lorsque l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) fonde l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)). Marc Sangnier est exclu du MUAJ après avoir accepté la présidence d'honneur de l'OCCAJ. Les militants de la LFAJ quittent alors le MUAJ et gèrent leur réseau d'auberges en dehors de l'UFAJ.

La fondation de l'OCCAJ et le retrait de la LFAJ entraînent une radicalisation des positions du MUAJ, notamment sur laïcité et sur le rôle des ajistes, qui est à l'origine d'une scission du mouvement en deux nouvelles organisations :

- Lors l'assemblée générale du MUAJ en avril 1945, les militants communistes et une grande partie de l'ancienne équipe dirigeante des Camarades de la route (CDR) sont mis en minorité. Ils démissionnent à l'assemblée générale suivante en novembre 1945 et une partie d'entre eux créent le mouvement Ajistes et campeurs de France (ACF, voir [notice](#)), qui devient une section de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF), mouvement fondé par le Parti communiste français.



1945, AN, 20140183/24

- Après le départ des pionniers de l'ajisme, les membres du MUAJ, influencé par un fort courant trotskyste, transforment l'association en Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ), voir [notice](#).

En 1946, l'UFAJ et Maurice Tadier essaient de regrouper les associations d'auberges de jeunesse au sein de la Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)). Mais ce projet, qui s'appuie principalement sur les mouvements de jeunesse, se révèle rapidement être un échec, notamment en raison du refus du MUAJ, qui regroupe alors la plupart des usagers et des militants ajistes.

Le MUAJ refuse la dualité entre organisme technique et mouvement d'usagers. Il décide de construire son propre réseau d'auberges de jeunesse et quitte l'UFAJ en 1947. Ce départ est contesté par une minorité de militants du MUAJ qui créent une nouvelle association, le Centre laïque des auberges de la jeunesse (CLAJ) dit CLAJ-Auvert (voir [notice](#)), du nom de son fondateur, Marcel Auvert. Une partie des militants qui ont fondé Ajistes et campeurs de France en 1945 rejoignent le CLAJ-Auvert. Néanmoins, cette association ne s'est jamais vraiment développée, son existence est éphémère et Marcel Auvert la quitte rapidement.

Les militants du MUAJ proposent des activités éducatives, en reprenant par exemple les caravanes ouvrières organisées par les Camarades de la route pendant la guerre. Ces caravanes sont des séjours proposés aux jeunes ouvriers. Ceux-ci sont encadrés par des militants ajistes qui leur font découvrir les vacances à travers le réseau des auberges de jeunesse. Parallèlement, certains ajistes essaient de s'adresser spécifiquement à la classe ouvrière. Au congrès du MUAJ qui se tient à Tours en 1948, se met ainsi en place un Comité d'initiative pour un ajisme ouvrier (CIAO).



Bulletin intérieur du MUAJ, région Flandres-Artois-Picardie, n°8, 1947, AN, 20140177/8

En 1949, Le MUAJ donne naissance au Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)) qui reçoit le soutien de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO), de la Confédération nationale du travail (CNT), du Syndicat national des instituteurs (SNI), de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ainsi que de la Ligue de l'enseignement.

En novembre 1949, le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Éducation populaire met en place un comité d'action visant à créer une structure regroupant toutes les auberges de jeunesse. Le projet consiste en une fédération d'associations départementales (ADAJ) gérant le réseau d'auberges et constituées d'adhérents individuels. L'État est représenté au comité directeur national et dans les conseils d'administration des ADAJ par des fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports. Dans ce projet, les mouvements de jeunesse sont donc écartés de la gestion des auberges.

C'est pourquoi, les militants de l'UFAJ, constitué principalement de représentants de mouvements de jeunesse, de communistes et de catholiques, rompent les pourparlers avec l'État. Dans ces conditions, deux fédérations voient le jour au début de l'année 1950 :

- La Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)), qui a l'appui de l'Etat, du Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA), principal mouvement d'usagers issu du MUAJ, de la Ligue de l'enseignement, de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO) et des syndicats

d'enseignants : Syndicat national des instituteurs (SNI), Fédération de l'éducation nationale (FEN).

- La Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) qui regroupe notamment l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ), la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ), l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ), la Confédération générale du travail (CGT), la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), un grand nombre de mouvements de jeunesse ainsi que l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF).

Au congrès national du MLAJ-CLJPA à Puteaux en novembre 1950, une minorité de militants, issus pour partie du Comité d'initiative pour un ajisme ouvrier (CIAO), refuse l'adhésion à la FNAJ car ils redoutent une étatisation des auberges. Ils fondent en 1951 le Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ, voir [notice](#)).

La difficile mise en place d'une fédération unie

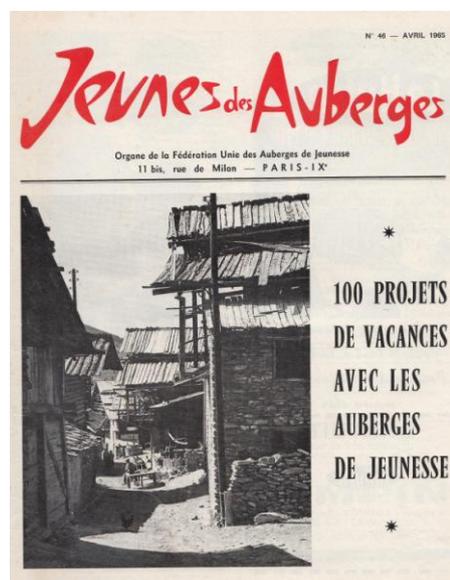
Dès 1953, les pourparlers d'unification reprennent en coulisse, avec la constitution d'une commission officieuse, composée d'Eugène Quet et Claude Brochet pour la FNAJ et de Maurice Tadier (voir [notice](#)) et André Lécuyer pour la FFAJ. En 1955, la FFAJ, qui regroupe la LFAJ, l'OCCAJ et l'UFAJ, ainsi que la FNAJ se mettent d'accord sur le principe d'une fédération unique et désignent un comité paritaire provisoire. Le courant des usagers, c'est-à-dire la FNAJ, est en position de force. Devant la mauvaise volonté de la FFAJ, le gouvernement bloque ses subventions. La FFAJ, menacée de banqueroute, reprend les pourparlers qui aboutissent en mai 1956 à la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)). Eugène Quet en devient le premier secrétaire général.

C'est seulement après deux années de fonctionnement provisoire, que la FUAJ est définitivement installée. L'assemblée générale du 2 novembre 1958 enregistre à son profit la dissolution de presque toutes les associations d'auberges (AFJ, FFAJ, FNAJ, MLAJ-CLJPA, UFAJ), hormis le MIAJ qui n'a pas participé aux négociations. L'OCCAJ choisit de se retirer du secteur des auberges, tout en reconnaissant à la FUAJ l'exclusivité de la création et de la gestion des auberges. Elle devient alors une organisation de tourisme populaire et se rebaptise Organisation centrale des camps et activités de la jeunesse (OCCAJ).

Quant à La LFAJ, bien qu'étant membre de la FUAJ, elle ne s'est pas dissoute. Elle quitte la FUAJ en 1959 car elle lui reproche d'abandonner sa neutralité à propos des questions d'aide de l'État à l'école privée et de prendre position concernant la guerre d'Algérie.

La fusion des différents réseaux d'auberges de jeunesse dans la FUAJ ne s'est pas faite sans heurt : difficile intégration du personnel de l'ancienne UFAJ et de son réseau ; cohabitation ardue entre les militants des deux fédérations précédentes (FFAJ et FNAJ) ; volonté des mouvements de jeunesse d'avoir plus de poids dans la FUAJ ; développement d'une opposition issue des usagers, le courant « Pour un ajisme éducatif », qui s'oppose à l'institutionnalisation de la FUAJ.

Malgré ces divergences et ces conflits internes, la FUAJ poursuit son existence, construit, rénove et étoffe son réseau d'auberges. Néanmoins à partir de la fin des années 1960, le nombre de clubs et de groupes d'usagers diminue fortement. Leur disparition à la fin des années 1970 marque la fin de l'ajisme mais pas de la FUAJ, qui est encore aujourd'hui le premier réseau d'auberges de jeunesse en France, loin devant la LFAJ.



Revue mensuelle Jeunes des auberges
éditée par la FUAJ, n°46, avril 1965, AN,
20140183/42

Chronologie

1897. Création, par un lycéen berlinois, Karl Fischer, d'un mouvement de jeunes, les Wandervögel (« Oiseaux migrateurs »), cherchant par un retour à la nature à fuir la concentration urbaine, la pollution et la misère des cités industrielles.

1901. Création du WAS : Wandervögel, Ausschuss für Schülerfahrten (« Oiseaux migrateurs, comité pour les voyages scolaires »).

1907. Richard Schirrmann, un instituteur allemand, installe des dortoirs dans son école pour accueillir les Wandervögel.

1909. Création de la première association d'auberges de jeunesse : Deutsche Jugendherbergswerk.

1912. Début du développement des auberges de jeunesse en Allemagne et en Europe centrale. Installation par Richard Schirrmann de la première auberge de jeunesse à Burg Altena (Westphalie).

1929. Rassemblement international pour la Paix, à Bierville, à l'instigation de Marc Sangnier, qui crée la même année en ce même endroit la première auberge de jeunesse en France, l'Epi.

1930. Fondation de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ) par Marc Sangnier, avec l'appui de personnalités civiles et religieuses.

1932. Création à Amsterdam du Bureau international des auberges de la jeunesse.

1933. Transformation du Bureau international en Union internationale des auberges de jeunesse (UIAJ). Création du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ), avec le concours des organisations laïques et de syndicats. Les nazis s'emparent des auberges de jeunesse allemandes, malgré l'opposition des ajistes, et font pression sur l'Union internationale des auberges de jeunesse pour en prendre le leadership, à travers l'entrée d'associations satellites.

1935. Fondation à Paris du premier groupe d'usagers du CLAJ.

1936. Création de l'Union des clubs ajistes de la Région parisienne. Développement des auberges de jeunesse à la suite de l'instauration de la semaine de 40 heures et des congés payés par le gouvernement du Front populaire.

1937. L'UIAJ, devient le Bureau international de travail des auberges de jeunesse. Lors de la conférence internationale de Bierville, les nazis forcent Richard Schirrmann à abandonner la présidence et la DJH se retire du bureau international.

1938. Léo Lagrange devient président du CLAJ. Premier congrès des usagers de ce mouvement à Toulouse.

1939. Au congrès de Lille, les ajistes entrent au comité directeur du CLAJ. Le réseau des auberges (CLAJ et LFAJ) comprend 600 installations.

1940. Au cours de la campagne de France, mort au combat de Léo Lagrange. Après la défaite, interdiction en zone occupée du CLAJ par les autorités allemandes, la LFAJ est tolérée, les groupes du CLAJ se reforment dans une semi-clandestinité.

1941. Instauration de la « dualité » par la création, en zone non occupée, d'un organisme technique, les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ) et d'un mouvement d'usagers, les Camarades de la route (CDR).

1942. Avec l'assentiment du gouvernement de Vichy, les autorités allemandes recréent en zone occupée un CLAJ surnommé « CLAJ Tyrand » puis « CLAJ Déglise », du nom de ses dirigeants successifs.

1943. En Zone occupée, refusant d'exclure des ajistes juifs de son mouvement, la LFAJ prononce sa dissolution. Les actions de résistance se développent dans les groupes ajistes des deux zones.

1944. A la Libération, les AFJ et les CDR disparaissent au bénéfice d'un organisme technique, l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ), et d'un mouvement d'usagers, Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ). Le 22 décembre 1944, création de l'Organisation centrale des camps et auberges de la jeunesse (OCCAJ), à l'initiative de militants de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF).

1945. Création de la Fédération internationale des auberges de la jeunesse (FIAJ), en anglais International Youth Hostels Fédération (IYHF), qui remplace l'Union internationale des auberges de la jeunesse. Novembre 1945, les militants communistes et une grande partie de l'ancienne équipe dirigeante des Camarades de la route quittent le MUAJ : certains créent l'association Ajistes et campeurs de France, qui devient rapidement une section de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF). Ils publient une brochure intitulé : *Nous ne serons pas complices*, justifiant leur position, auquel des militants ajistes répondent par un manifeste, *L'ajisme continue*, et transforment le MUAJ en Mouvement laïc des auberges de jeunesse (MLAJ).

1946. Tentative avortée de création par l'UFAJ et Maurice Tadier d'une association regroupant toutes les associations d'auberges de jeunesse : Fondation française pour les auberges de la jeunesse (FFAJ).

1947. Le MLAJ quitte l'UFAJ.

1948. Création à l'intérieur du MLAJ du Comité d'initiative pour un ajisme ouvrier (CIAO) d'inspiration libertaire. En désaccord avec le MLAJ, Marcel Auvert crée le Centre laïque des auberges de la jeunesse (CLAJ) dit CLAJ-Auvert.

1949. Le MLAJ fonde, avec le concours des organisations laïques et de centrales syndicales (CGT-FO et CNT), le Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA). Création, à son initiative, du Bureau international des usagers des auberges de jeunesse. Instauration de la Commission d'études des auberges de la jeunesse dite « Commission Morice », première tentative gouvernementale de réaliser l'union des auberges de jeunesse. Arrêté instituant une Fédération unique des auberges de la jeunesse. Création du Comité provisoire des auberges de la jeunesse.

1950. Mise en place des comités provisoires départementaux. Mort de Marc Sangnier. Les communistes et catholiques de l'UFAJ rompent les pourparlers visant à l'unité et créent la Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ), reconnue par la Fédération internationale des auberges de jeunesse (IYHF). Formation par le MLAJ et le CLAJPA, avec le concours des organisations laïques et de centrales syndicales, de la Fédération nationale des

auberges de jeunesse (FNAJ), agréée par le gouvernement.

1951. Congrès de Choisy-le-Roi. Dénonçant les risques d'étatisation des auberges de jeunesse, des militants libertaires quittent le CLAJ-PA et créent le Comité d'action pour un ajisme indépendant et le Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ).

1952. Avec la Conférence de l'IYHF à Rome, les porteurs de la carte de la FNAJ sont désormais admis dans les AJ étrangères.

1953. Première amorce de pourparlers d'unité entre la FNAJ et l'UFAJ. Au congrès de Suresnes, la FNAJ s'engage vers l'unité. Création par le gouvernement de la Commission d'étude des problèmes des auberges de jeunesse.

1954. Enquête du ministère chargé de la Jeunesse et de l'Education populaire sur les deux fédérations. Rupture des pourparlers entre la FNAJ et l'UFAJ. Tentative avortée d'un rapprochement entre la FNAJ et le MIAJ.

1955. La FFAJ et la FNAJ se mettent d'accord sur les principes d'une fédération unie et désignent un comité paritaire provisoire.

1956. Devant la lenteur des pourparlers, le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et de l'Education populaire, suspend le versement des subventions de fonctionnement à la FFAJ. Reprise des négociations qui conduisent à la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ). Assemblée constitutive de Paris. Fixation d'une période probatoire de trois ans.

1958. Congrès de Paris. La période probatoire ayant été ramenée à deux ans, les associations constitutives cèdent leurs biens à la FUAJ et le comité directeur provisoire fait place à un comité directeur élu. L'OCCAJ change de titre et quitte la FUAJ. La LFAJ conserve son autonomie. Des militants, principalement issus de la FNAJ, dénoncent l'orientation de la nouvelle fédération, s'éloignant, selon eux, de l'esprit des pourparlers d'unité et créent le courant « Pour un ajisme éducatif ».

1959. Prenant prétexte des positions de la FUAJ en faveur de l'école publique, et de son attitude face aux évènements d'Algérie, la LFAJ quitte la FUAJ. Progression du courant « Pour un ajisme éducatif ».

1960. Organisation par la FUAJ du Rallye international des auberges de jeunesse à Boulouris (Var). Le courant « Pour un ajisme éducatif » obtient 41% des sièges au comité directeur.

1961. Mort de Richard Schirrmann. Grands rassemblements : « Aux rendez-vous de l'Ajisme ».

1962. Ouverture du Centre culturel national de Tours. Instauration de la « Commission de confrontation » destinée à examiner les points de divergence entre la majorité et l'opposition. Conclusion des « accords de Bagneux », mettant fin au conflit au sein de la FUAJ.

1966. Tentative française de créer un groupe « méditerranéen » destiné à contrebalancer l'influence des Anglo-Saxons et des Germaniques dans la IYHF. Protocole d'accord entre la FUAJ et la LFAJ à propos de la fréquentation de leurs installations respectives.

1968. Publication par d'anciens responsables nationaux d'une lettre ouverte au comité directeur dénonçant la nouvelle orientation et les projets de réorganisation de la FUAJ.

1969. Manifeste du courant d'opposition : « Pour un ajisme moderne, démocratique et indépendant ». Constitution d'une « Grande commission » destinée à rapprocher les diverses positions en présence à la FUAJ.

1970. Publication, par la FUAJ, d'un « Livre blanc » sur les auberges de jeunesse.

1973. Assemblée générale de Marseille : institution des « conseillers de gestion ».

1976. S'interrogeant sur l'avenir de l'Ajisme et des auberges de jeunesse, Eugène Quet publie le « Manifeste ».

1977. Assemblée générale de Paris. Extrême éparpillement des positions. Fin de la dernière opposition pour un ajisme éducatif. Mort d'Eugène Quet.

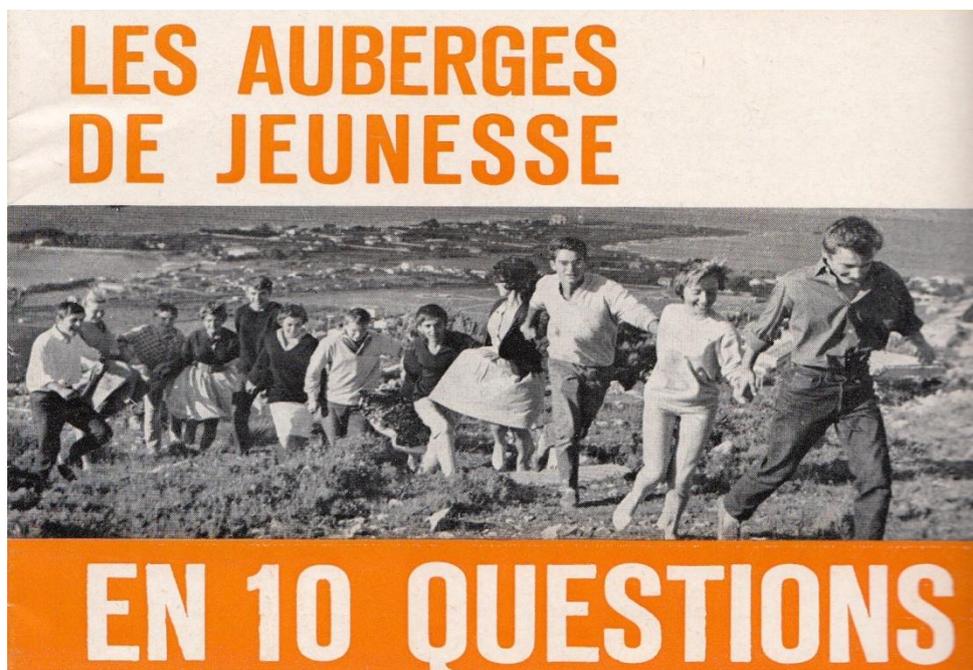
1979. Cinquantième anniversaire des auberges de jeunesse en France. Assemblée générale de Paris : modification des structures assurant la permanence des membres élus au comité directeur. Suppression des « conseillers de gestion. »

1980. Congrès de Gouvieux (Oise). Dernière assemblée réunie sur la base des structures originelles de la FUAJ.

1984. La LFAJ revendique l'élargissement de son protocole d'accord avec la Fédération unie et sa reconnaissance internationale. Refus de la FUAJ, appuyée par l'IYHF.

1996. Disparition des associations départementales, remplacées par les « structures labellisées » : associations ajistes gestionnaires des auberges de jeunesse.

1997. Deuxième demande de reconnaissance internationale de la LFAJ. La FUAJ propose la fusion à la Ligue, qui refuse.



Plaquette de présentation de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ),
1965, AN, 20140183/42

Tableau chronologique des associations d'auberges de jeunesse en France (1930-2010)

1930		LFAJ					
1933				CLAJ			
1940							
1941				Cessation d'activités			
1942				CLAJ "Tyrand" puis CLAJ "Déglise"	AFJ Après la libération, AFJ n'a plus d'activités et elle confie ses auberges à l'UFAJ		CDR
1943		dissolution de la LFAJ					
1944	OCCAJ			CLAJ Il n'a plus d'activités et confie ses auberges à l'UFAJ			MUAJ
1945							ACF scission issue du MUAJ, devient une branche de l'UJRF. Date de disparition inconnue
1946							MLAJ Avec la création du CLAJPA, le MLAJ n'a plus d'activités et confie ses auberges au CLAJPA
1947		LFAJ	Fondation française des auberges de jeunesse (FFAJ) = LFAJ, UFAJ, CLAJ, AFJ		UFAJ Après 1950, l'UFAJ n'a plus d'activités et confie ses auberges à la FFAJ		
1949						CLAJ "Auvert" scission issue du MLAJ	
1950							CLAJPA = MLAJ, CNT, CGT-FO, FEN, SNI, Ligue de l'enseignement. En 1950, le CLAJPA n'a plus d'activités et confie ses auberges à la FNAJ
1951			Fédération Française des auberges de la jeunesse (FFAJ) = UFAJ, LFAJ, OCCAJ, AFJ, CLAJ, Fondation française des auberges de jeunesse, UJRF, CGT, CFTC,				FNAJ = CLAJPA, MLAJ, FEN, SNI, Ligue de l'enseignement, CGT-FO
1956							
1958							
1959	En 1958, l'OCCAJ arrête ses activités d'auberges et quitte la FUAJ						
1980		En 1959, la LFAJ qui ne s'est pas dissoute, sort de la FUAJ					MIAJ scission issue du refus de militants du CLAJPA d'entrer dans la FNAJ
1989							
2010							

Personnes morales



AD 94, AN, 20140183/11

Ajistes et campeurs de France (ACF)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Lors de l'assemblée générale du Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)) en avril 1945, les militants communistes et l'ancienne équipe dirigeante sont mis en minorité. A l'assemblée générale suivante en novembre de la même année, ils démissionnent du MUAJ et une partie d'entre eux fonde le mouvement Ajistes et campeurs de France (ACF), qui devient une section de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF), organisation de jeunesse créée par le Parti communiste français.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités, d'autant plus que ce mouvement ne s'est jamais vraiment développé puisqu'il a eu une existence éphémère.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire du mouvement Ajistes et campeurs de France on peut se reporter au fonds d'archives de Maurice Tadier, militant des auberges de jeunesse. Il contient quelques pièces datées de 1946, notamment une liste du comité directeur ainsi que de la correspondance.

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les Auberges de jeunesse du monde nouveau* : 20140216/9 (1938-1980).

Auberge de jeunesse de Tours

Adresse : 5 rue Bretonneau, 37000 Tours

Téléphone : 02 47 37 81 58

Courriel : tours@fuaj.org

Site internet : <http://www.fuaj.org/Tours>

Historique du producteur

Création : 1948

L'auberge de jeunesse de Tours a été créée en 1948. Elle était initialement installée dans le château de Grandmont, un ancien monastère situé dans un parc de 99 hectares. En 1968, l'auberge intègre de nouveaux locaux loués au ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Elle est aujourd'hui affiliée à la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)).

Historique de la conservation

Le fonds a été donné aux Archives départementales d'Indre-et-Loire le 27 juillet 1994.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Les archives sont essentiellement constituées des registres d'hébergement, de la comptabilité et des dossiers des différents rassemblements locaux. Les documents relatifs au personnel ont été transmis aux Archives nationales avec le fonds de la fédération.

Localisation du fonds du producteur

Archives départementales d'Indre-et-Loire

□ Auberge de jeunesse de Tours, 80J

Don en 1994. Archives privées. Communication soumise à autorisation du dépositaire.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 26 articles, 1,8 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1948-1983.

Sources complémentaires

Archives nationales site de Pierrefitte

□ Fédération unie des auberges de jeunesse, 20000003

Dépôt. Archives privées. Communication selon les délais en vigueur (prendre contact avec Hélène Lhoumeau : helene.lhoumeau@sante.gouv.fr).

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 81 articles. *Dates extrêmes* : 1936-1992.

Auberges de jeunesse du monde nouveau

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : novembre 1934

Les Auberges de jeunesse du monde nouveau sont constituées en novembre 1934. La présidence d'honneur du mouvement est confiée à Jean Giono, tandis qu'Yvonne Carré en prend la présidence.

Le but des Auberges de jeunesse du monde nouveau est de créer un courant d'intérêt pour le tourisme prolétarien. Des accords sont conclus avec le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) et la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)) afin de permettre aux usagers de cette nouvelle association de fréquenter les auberges déjà existantes en France. Les Auberges de jeunesse du monde nouveau sont envisagées comme des centres culturels visant à l'éducation des travailleurs. Elles sont plus orientées politiquement que la LFAJ et le CLAJ.

Le mouvement regroupe peu d'auberges : moins de 10 en France, 2 en région parisienne et 4 en Provence. Il a eu une existence éphémère et les auberges créées se sont fondues dans le CLAJ et la LFAJ.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds Lucette Heller-Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges de jeunesse, contient quelques documents sur l'association. Ils concernent essentiellement l'auberge de jeunesse Regain ouverte en 1936 par François Morénas.

Sources complémentaires

Archives départementales du Val-de-Marne

□ Heller-Goldenberg Lucette, 580J

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les Auberges de jeunesse du monde nouveau* : 580J 9 (1938-1980).

Auberges françaises de la jeunesse (AFJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : 4 avril 1941

Avec l'arrivée au pouvoir du régime de Vichy en juillet 1940, la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)) et le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) sont interdits en zone libre. Des militants des deux organismes s'efforcent de faire vivre un mouvement ajiste en s'appliquant à reconquérir une légalité dans le cadre de la politique de la jeunesse du nouveau régime. Leurs efforts aboutissent à la création de deux associations en 1941 :

- Les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ), organisme technique au sein duquel sont représentés les principaux mouvements de jeunesse.
- Les Camarades de la route (CDR ou Cam'routes, voir [notice](#)), mouvement d'usagers qui rassemble les groupes ajistes.

Le premier travail des AFJ est de reconstituer un réseau d'auberges de jeunesse. Il commence par la réalisation d'un inventaire des auberges encore utilisables. La plupart étant en mauvais état, on décide d'en aménager de nouvelles dans les bâtiments disponibles. Le 13 janvier 1942, une lettre de la direction générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre autorise la location d'immeubles domaniaux aux auberges de jeunesse. Le 27 mai 1942, Dominique Magnant obtient de M. Hauteceur, secrétaire général des Beaux-arts, la promesse qu'un recensement de tous les monuments classés sera effectué par le gouvernement en vue de leur utilisation comme auberge de jeunesse. Parallèlement, les AFJ construisent de nouvelles auberges.

Afin de rassurer le gouvernement et de créer un réseau d'auberges respectant les conditions imposées, Dominique Magnant instaure un service d'inspection confié à René Blanche et Arne Bjornson-Langen. Ces inspections commencées dans le courant de l'année 1941 afin de recenser les auberges et de les affilier aux AFJ se terminent en 1942.

De plus, des sessions sont organisées à l'école des cadres d'Uriage pour former des personnes capables de tenir les auberges de jeunesse, qui sont appelées les parents aubergistes. En octobre 1941, les AFJ et les CDR ouvrent leur propre école à Mollans-sur-Ouzève (Drôme), afin de former les responsables CDR et les parents aubergistes des AFJ.

En octobre 1942, à la suite de crises et de désaccords entre les membres des AFJ, Dominique Magnant démissionne et une nouvelle équipe est nommée au comité directeur. Après l'assemblée générale de Millau en avril 1943, les AFJ sont entièrement restructurées et sont désormais dirigées par Andrée Laforêt et Robert Auclair.

A la Libération, le système de dualité est maintenu pour les auberges de jeunesse. Ainsi, deux associations se mettent en place : d'une part, une organisation technique, l'Union

française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)) qui a repris en charge les installations des AFJ ; d'autre part, un mouvement d'usagers, le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)) qui succède aux Camarades de la route dissous le 2 avril 1945.

Dans ces conditions, les AFJ n'ont plus aucune activité et ses biens sont gérés par l'UFAJ. Néanmoins, il semble que l'association n'ait été officiellement dissoute que beaucoup plus tardivement, probablement au moment de la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)) au milieu des années 1950.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activité.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire des AFJ, il faut se reporter aux fonds conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP. Il s'agit de fonds de militants des auberges de jeunesse et du fonds Lucette Heller-Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges.

Les fonds Maurice Tadier et Lucette Heller-Goldenberg sont très riches en documents liés aux AFJ. On y trouve tout d'abord des archives concernant le fonctionnement de l'association (documents statutaires et fondamentaux, comptes rendus de comités directeurs et d'assemblées générales), mais aussi des documents rendant compte des activités des AFJ ainsi que de la gestion du réseau immobilier et du personnel (circulaires de liaison, comptes rendus de stages, budgets, statistiques, etc.). Figurent enfin des publications et de la correspondance qui témoigne notamment des relations entretenues avec l'Etat et le régime de Vichy.

Le fonds René Sedes renferme quelques pièces : un compte rendu du grand conseil des AFJ (10 avril 1942) ainsi qu'un guide des AFJ (15 juillet 1942).

Par ailleurs, les archives de Dominique Magnant, conservées à l'Institut Marc Sangnier à Paris, sont d'un grand intérêt concernant la création et les débuts des AFJ.

Enfin, des archives concernant les AFJ sont également conservées au Musée national de l'Education (MNE) à Rouen.

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les AFJ* : 20140216/10 à 13 (1938-1953).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les AFJ* : 20140177/4 (1942).

□ Tadier Maurice, 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les AFJ* : 20140183/18 à 23 (1941-1953).

Institut Marc Sangnier

□ Magnant Dominique, DM

Dépôt en 2007. Archives privées. Communication sur rendez-vous et soumise à autorisation de l'Institut Marc Sangnier.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 5 mètres linéaires. Dates extrêmes : 1930-1990 (pour les dossiers concernant les auberges de jeunesse).

Musée national de l'Éducation de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Éducation. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Camarades de la route (CDR)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : décembre 1940

Déclaration au journal officiel : 4 avril 1941

Avec l'arrivée au pouvoir du régime de Vichy en juillet 1940, la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)) et le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) sont interdits en zone libre. Des militants des deux organismes s'efforcent de faire vivre un mouvement ajiste en s'appliquant à reconquérir une légalité dans le cadre de la politique de la jeunesse du nouveau régime. Leurs efforts aboutissent à la création de deux associations en 1941 :

- Les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)), organisme technique au sein duquel sont représentés les principaux mouvements de jeunesse.
- Les Camarades de la route (CDR ou Cam'routes), mouvement d'usagers qui rassemblent les groupes ajistes. Pierre Ollier de Marichard (POM) prend la présidence du mouvement, secondé par Robert Auclair au poste de secrétaire général.

L'activité des CDR commence véritablement en août 1941, à l'occasion du rassemblement national de Masseube (Gers), qui permet d'établir le contact avec tous les ajistes de la zone libre. A partir de cette réunion, les ajistes, jusque-là méfiants vis-à-vis d'un mouvement agréé par le secrétariat général de la Jeunesse, apportent leur caution aux CDR.

Le premier objectif des Camarades de la route est la formation des responsables. Cet apprentissage passe par la participation à des stages. Le but est de mettre au point l'organisation matérielle du mouvement et de préciser les bases de son action auprès des ajistes participants. La formation des cadres du mouvement commence en juin 1941 à l'école des cadres d'Uriage et, en octobre 1941, les AFJ et les CDR ouvrent leur propre école à Mollans-sur-Ouzève.

A partir de 1942, les Camarades de la route accroissent leurs activités et touchent de plus en plus d'usagers. En avril, l'association publie le périodique *Routes* et, en janvier 1943, elle fédère plus de 200 groupes.

Si les CDR sont un groupe d'usagers des auberges, ils sont avant tout un mouvement de loisirs prônant l'esprit ajiste. A partir de 1943, l'association s'oriente résolument vers l'approfondissement de la culture et l'éducation culturelle. Les CDR se veulent à la fois mouvement de plein air et instrument de culture. Ils prônent un style de vie mettant en avant les valeurs de liberté, de laïcité et de mixité. L'activité culturelle s'intègre essentiellement dans les cercles d'études, grande innovation de la période. Les membres de l'association développent également des activités artistiques comme le chant. Le groupe Fariboles, groupe d'animateurs, né des liens existants entre les Camarades de la route et l'association Jeune France, contribue au développement de la culture populaire.

La dualité entre organisme technique et mouvement d'usagers ne se traduit pas par des affrontements entre les AFJ et les CDR. Au contraire, les liens sont très forts entre les deux associations, dont les responsables sont souvent les mêmes hommes. Ainsi, en août 1941, Robert Auclair devient membre du comité directeur des AFJ et conseiller technique aux questions publicitaires, charge qu'il cumule avec le secrétariat général des CDR. En 1943, il quitte l'association pour devenir secrétaire général des AFJ.

A la Libération, cette dualité est maintenue. Ainsi, deux associations se mettent en place : d'une part une organisation technique, l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)) qui prend en charge les installations des AFJ ; d'autre part un mouvement d'usagers, le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)) qui succède aux Camarades de la route dissout le 2 avril 1945.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire des CDR, il faut se reporter aux fonds conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne. Il s'agit de fonds de militants des auberges de jeunesse et du fonds Lucette-Heller Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges.

Le fonds le plus riche concernant cette association est le fonds Maurice Tadier, qui contient de nombreux documents couvrant la période 1941-1944. On y trouve notamment des archives liées au fonctionnement (documents statutaires et fondamentaux, comptes rendus d'assemblée générale et de comité directeur) ainsi qu'à l'animation et au suivi du réseau (cartes du réseau, circulaires, etc.). Le fonds renferme également du matériel de propagande (tracts, programmes d'activités, etc.) et des publications. Figurent enfin des papiers concernant le groupe régional du Berry dont Maurice Tadier était le commissaire et qui rendent le fonds particulièrement intéressant.

Le fonds Lucette-Heller Goldenberg complète celui de Maurice Tadier puisqu'on y trouve le même type de documents. Les fonds Olivier Barillier, Jean-Lou Lefèvre et René Sedes contiennent essentiellement des exemplaires de périodiques publiés par les Camarades de la route.

Des archives concernant les Camarades de la route sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Éducation (MNE)

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Barillier Olivier, 572J

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les CDR* : 572J 1 (1937-1954).

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les CDR* : 20140216/14 (1941-1945).

□ Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les CDR* : 20140164/1 (1943-1946)

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les CDR* : 20140177/5 (1941-1944).

□ Tadier Maurice 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant les CDR* : 20140183/13 à 17 (1941-1944).

Musée national de l'Éducation de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Éducation. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : [9 juin 1933] ; 6 novembre 1933

En France, c'est le démocrate chrétien Marc Sangnier qui fonde en 1929 la première auberge, l'Epi d'or (voir [notice](#)) située sur sa propriété de Bierville (Boissy-la-Rivière, Essonne). Dès 1930, il met en place la première fédération nationale d'auberges de jeunesse : la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)).

Durant l'été 1932, Marc Sangnier organise « les Journées d'Espérance » dans différentes villes françaises. Paul Grunebaum-Ballin, juriste et directeur des habitations à bon marché de la région parisienne, assiste à une de ces journées et rentre chez lui avec divers prospectus. Sa femme, Cécile Grunebaum-Ballin, contacte alors le président de la LFAJ pour participer à son œuvre, mais ils n'arrivent pas à collaborer ensemble, notamment en raison de leurs différends sur la question de la laïcité.

En juin 1933, Cécile Grunebaum-Ballin crée ainsi le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ) avec plusieurs grandes formations de gauche laïques : le Syndicat national des instituteurs (SNI), la Ligue de l'enseignement, la Confédération générale du travail (CGT), l'Union des villes et des communes de France et la Fédération nationale des municipalités socialistes. Cécile Grunebaum-Ballin devient secrétaire générale du CLAJ et le reste jusqu'en 1940.

L'objectif prioritaire du CLAJ est de créer des auberges de jeunesse. La première est ouverte au Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne) le 22 juillet 1933, la deuxième au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), le 23 juillet. En 1934, il en existe déjà plus d'une quarantaine réparties sur tout le territoire, avant que l'arrivée au gouvernement du Front populaire ne favorise encore leur essor. Le CLAJ, qui a déjà pris un net avantage sur la LFAJ, est alors porté par les nouvelles lois sociales concernant le temps libre : les jeunes travailleurs découvrent les auberges de jeunesse en même temps que les vacances. Le réseau du CLAJ s'étend : à la fin de l'année 1936, on compte 205 auberges et 6000 usagers.

Ces mêmes usagers commencent à s'organiser très rapidement. En 1935, dix jeunes du CLAJ fondent le premier club d'usagers à Paris. Son but affiché est d'assurer la liaison entre les usagers, le bureau des auberges et les associations analogues. Par la suite, de nombreux clubs naissent en région parisienne et, en avril 1936, une Union des clubs d'usagers du CLAJ de la région parisienne s'organise. Des clubs apparaissent également en province : en 1937, une centaine se répartissent à travers toute la France. En mars 1938, l'Union des clubs d'usagers du CLAJ de la région parisienne est dissoute. Néanmoins, 23 clubs sur 24 décident sa continuation à travers un Comité de coordination et d'information (CCI), qui n'est pas reconnu au départ par le conseil d'administration du CLAJ.

Les relations sont, en effet, difficiles entre le CCI et le CLAJ. Il existe d'une part un conflit de générations entre les jeunes du CCI et les membres plus âgés du conseil d'administration qui s'opposent quant au rôle des usagers. D'autre part, les opinions politiques divergent entre le mouvement des usagers et les organisations de jeunesse et d'éducation populaire adhérentes du CLAJ : les usagers sont souvent plus à gauche, voire influencés par les idées

trotskyistes et anarchistes, alors que dans le conseil d'administration, domine l'influence de la SFIO et des radicaux-socialistes.

Mais à la fin de l'année 1938, Léo Lagrange, ancien sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'organisation des loisirs du Front populaire, est élu président du CLAJ. Il prend alors parti pour les jeunes et les usagers, qui vont désormais jouer un rôle important au sein du CLAJ à travers le CCI.

Entre 1936 et 1939, les tentatives de fusion entre le CLAJ et la LFAJ n'aboutissent pas. Malgré tout, bien que les relations soient houleuses, les membres sont accueillis indifféremment dans les auberges de jeunesse des deux organisations.

A la défaite de la France en 1940, la situation de la LFAJ et du CLAJ diffère selon les régions.

En zone occupée, la LFAJ est tolérée jusqu'en octobre 1943, mais devant son refus d'interdire la présence d'ajistes juifs dans ses rangs, Marc Sangnier reçoit un avis négatif des autorités allemandes pour une reprise officielle des activités du mouvement. Il préfère alors procéder à sa dissolution le 7 octobre 1943. Quant au CLAJ, son activité est officiellement suspendue à partir de juin 1940, avant d'être autorisée le 21 février 1942 par ordonnance du commandement militaire allemand en France. François de Brinon, ambassadeur de France, secrétaire d'État auprès du chef de gouvernement, délégué général dans les territoires occupés, donne son accord le 18 mars 1942 et nomme à la tête de cette organisation un militant du CLAJ d'avant-guerre, Gaston Tyrand, ancien responsable du groupe des ajistes cheminots. En décembre 1942, François de Brinon le destitue pour le remplacer par Maurice Déglise. La nouvelle direction du CLAJ, collaborationniste et d'extrême droite, n'a donc rien à voir avec celle du CLAJ d'avant-guerre, c'est pourquoi, il est souvent appelé « CLAJ Tyrand » ou « CLAJ Déglise ». Néanmoins, certains pionniers de l'ajisme demeurent dans la nouvelle organisation sans pour autant épouser les idées de leur direction.

En zone libre, le CLAJ et la LFAJ sont interdits. Des militants des deux organismes cherchent à faire vivre un mouvement ajiste en s'appliquant à reconquérir une légalité dans le cadre de la politique de la jeunesse du gouvernement de Vichy. Leurs efforts aboutissent à la création de deux associations en 1941 :

- Les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)) est un organisme technique de gestion des auberges de jeunesse, au sein duquel sont représentés les principaux mouvements de jeunesse.
- Les Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) est un mouvement d'usagers qui rassemble les groupes ajistes.

A la Libération, le CLAJ est repris en main par ceux qui l'avaient dirigé avant guerre mais il n'exerce plus aucune activité et se dissout lors de l'assemblée générale de Fontainebleau le 10 mai 1946, qui attribue l'actif net de l'association à la Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)). Quant aux biens mobiliers et immobiliers, il est prévu qu'ils deviennent propriété de la FFAJ si elle obtient de l'Etat la reconnaissance d'utilité publique, sinon ils iront à l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), association qui a succédé, à la Libération, aux AFJ.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Pour aborder l'histoire du CLAJ, il faut se reporter aux archives de Lucette Heller-Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges de jeunesse ainsi qu'aux fonds de certains militants des auberges de jeunesse conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne.

Les archives du CLAJ contenues dans le fonds Lucette Heller-Goldenberg sont très précieuses dans la mesure où celles de l'association ont été très mal conservées. On y trouve notamment des documents des premières années d'existence du CLAJ ainsi que des archives

liées au fonctionnement de l'association (documents statutaires et fondamentaux, comptes rendus d'assemblée générale, comité directeur, etc.) et à son réseau de clubs d'usagers. On note de plus la présence des documents liés au fonctionnement du CCI et d'archives relatives au fonctionnement et aux activités du CLAJ-Tyrand (1942).

Les fonds Maurice Tadier et René Sedes renferment eux aussi des documents liés au CLAJ-Tyrand ainsi que des publications du CLAJ (cartes, plaquettes, circulaires et bulletins). D'autres publications sont classées dans les archives de Georges Douart et Jacques Le Flem. A noter enfin quelques papiers dans le fonds de Pierre Rasquier concernant la vie d'un club d'usagers d'une auberge de jeunesse dans la Sarthe (Saint-Calais).

Des archives concernant le CLAJ sont conservées au Musée national de l'Education (MNE) à Rouen. On y trouve notamment le registre des procès-verbaux des conseils d'administration de 1938 et le registre des procès-verbaux des assemblées générales de 1937.

Sources complémentaires

Archives départementales du Val-de-Marne

□ Rasquier Pierre et Lisbeth, 581J

Dépôt en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : bordereau de récolement. *Cotes concernant le CLAJ* : 581J 1(1935-1938).

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Douart Georges, 20140219 (ex 573J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJ* : 20140219/1 (1942-1958)

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJ* : 20140216/15 à 18 (1933-1979).

□ Le Flem Jacques, 20140165 (ex 576J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJ* : 20140165/2 (1952).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJ* : 20140177/2 (1937-1940) et 20140177/3 (1937-1944).

□ Tadier Maurice 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJ* : 20140183/11 (1936-1940) et 20140183/12 (1942-1943).

Musée national de l'Education de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Education. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

En 1949, le Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)) donne naissance au CLAJPA qui reçoit le soutien de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO), de la Confédération nationale du travail (CNT), du Syndicat national des instituteurs (SNI), de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ainsi que de la Ligue de l'enseignement. Néanmoins, l'absence de la CGT entrave son développement.

Juridiquement le MLAJ existe toujours mais dans les faits, CLAJPA et MLAJ ne font qu'un : par exemple, René Jeulin est président des deux associations.

En novembre 1950, le CLAJPA décide d'affilier son réseau à la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)) qui a été créée quelques mois plus tôt. Au congrès de Montrouge, en novembre 1952, se réunissent successivement les congrès nationaux du MLAJ et du CLAJPA qui décident de fusionner en MLAJ (CLAJPA). Ainsi, sur les en-têtes de leurs comptes rendus figurent souvent « Mouvement laïque des auberges de jeunesse (CLAJPA) » ou « Mouvement laïque des auberges de jeunesse (Centre laïque des auberges de la jeunesse et du plein air) ».

Le MLAJ (CLAJPA) n'a plus qu'une existence juridique, il n'exerce pas directement d'activités qui sont réalisées par les militants de la FNAJ. Nous ne connaissons pas la date exacte de dissolution du MLAJ (CLAJPA) mais elle doit coïncider avec la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), dans la deuxième moitié des années 1950.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire du CLAJPA, il faut tout d'abord se reporter à la notice sur le MLAJ, tant le CLAJPA en est la continuité (voir [notice](#)). Il faut ensuite consulter les fonds de militants des auberges de jeunesse conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP.

Le fonds le plus intéressant est celui de René Sedes qui couvre la période 1950-1955. Il renferme des documents statutaires, des comptes rendus de comité directeur, des rapports annuels d'assemblée générale (1953-1955) ainsi que des tracts, des circulaires et des bulletins de liaison du CLAJPA.

Les autres fonds de militants complètent ces archives avec des bulletins édités par l'association dans les années 1950, des plaquettes de présentation du mouvement ou des comptes rendus de congrès.

Le fonds de revues anciennes d'associations déposé par l'INJEP aux Archives départementales du Val-de-Marne contient aussi des exemplaires du périodique *Nous des auberges*, édité par le MLAJ puis par le CLAJPA (1948-1949. 3^{ème} année : n°3, numéro spécial vacances 1948, 5, 7, 9, 10 ; 1949-1950. 4^{ème} année. Nouvelle série : n°1).

A noter aussi, le fonds André Vignet donné aux Archives départementales du Calvados, qui renferme des documents statutaires et des comptes rendus de réunions concernant la vie nationale du CLAJPA et les auberges de jeunesse du Calvados.

Des archives concernant le CLAJPA sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Éducation (MNE), ainsi qu'au Centre d'histoire du travail (CHT) à Nantes dans le fonds d'archives Michel Le Ravalec.

Enfin, le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux (CERMTRI) détient un fonds d'archives intitulé « Auberges de jeunesse » et constitué de papiers de militants trotskystes, notamment Jean Ribes : périodiques nationaux, bulletins de groupes locaux et plus particulièrement de la région parisienne, circulaires et comptes rendus de congrès, correspondance.

Sources complémentaires

Archives départementales du Calvados

□ Vignet André, F 6466-6471, F6522-6524

Don en 1956. Archives privées. Communication selon les délais en vigueur.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : F 6466-6471 (1948-1950).

Archives départementales du Val-de-Marne

□ INJEP (revues anciennes d'associations), 568J

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : 568J 81 (1948-1949).

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Bernard Jean, 20140217 (ex 574J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : 20140217/1, 11, 12 (1950-1952).

□ Douart Georges, 20140219 (ex 573J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : 20140219/1 (1950-1951).

□ Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : 20140164/4 (1949-1960).

□ Orain Emile, 20140184 (ex 577J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : 20140184/3 (1949-1952).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : 20140177/9 (1950-1955).

□ Tadier Maurice, 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : 20140183/29.

Centre d'histoire du travail

□ Le Ravalec Michel, RAV

Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJPA* : RAV 36bis (1949-1950).

Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires et internationaux (CERMTRI)

□ Auberges de jeunesse

Archives privées. Communication libre (*courriel* : cermtri@wanadoo.fr ; *tél* :

01 44 83 00 00). *Instrument de recherche* : aucun. *Cotes concernant le CLAJPA* : 0,2 mètre linéaire (1949-1951).

Musée national de l'Éducation de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Éducation. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Centre laïque des auberges de la jeunesse dit CLAJ-Auvert

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : 1947

En 1947, une poignée de militants du Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)) s'opposent à son départ de l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)). Ils publient la revue *Routes nouvelles*, en liaison avec l'UFAJ, et créent le Centre laïque des auberges de la jeunesse (CLAJ) dit CLAJ-Auvert, du nom de son fondateur, Marcel Auvert.

Avant guerre, Marcel Auvert représentait la Ligue de l'enseignement au sein du conseil d'administration du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)), dont il était le trésorier. Néanmoins, la création d'un nouveau CLAJ en opposition au MLAJ s'est faite sans l'autorisation de la Ligue de l'enseignement et Marcel Auvert rompt alors avec cette organisation.

En juillet 1947, le CLAJ-Auvert obtient l'autorisation de publier *Le cri des auberges de la jeunesse*, journal qui se veut être la continuité du *Cri des Auberges de jeunesse* publié avant guerre par le CLAJ. Le numéro 1 qui paraît en février 1948, renferme les statuts de l'association, dont la première assemblée générale s'est tenue le 26 octobre 1947. Plusieurs militants d'avant-guerre qui avaient démissionné du Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)) pour fonder Ajistes et campeurs de France (ACF, voir [notice](#)) rejoignent le CLAJ-Auvert.

Néanmoins, cette association ne s'est jamais vraiment développée, son existence est éphémère et Marcel Auvert la quitte rapidement.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Très peu de documents concernant le CLAJ-Auvert semblent avoir été conservés, à l'exception du fonds Maurice Tadier (voir [notice](#)) donné aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP. Il renferme quelques documents sur l'association pour la période 1947-1950, notamment des statuts, des circulaires intérieures, de la correspondance et des périodiques.

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Bernard Jean, 20140217 (ex 574J)

Dons en 2010 et 2014. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJ-Auvert*: 20140217/11 (1947-1950).

□ Tadier Maurice, 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le CLAJ-Auvert* : 20140183/35 (1947-1950).

Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : [1^{er} janvier 1950] ; 19 février 1950

En novembre 1949, le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Éducation populaire met en place un comité d'action visant à créer une structure regroupant toutes les auberges de jeunesse. Le projet consiste en une fédération d'associations départementales (ADAJ) gérant le réseau d'auberges et constituées d'adhérents individuels. L'État est représenté au comité directeur national et dans les conseils d'administration des ADAJ par des fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports. Dans ce projet, les mouvements de jeunesse sont donc écartés de la gestion des auberges.

C'est pourquoi, les militants de l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)) constitué principalement de représentants de mouvements de jeunesse, de communistes et de catholiques, rompent les pourparlers avec l'État. Dans ces conditions, deux fédérations voient le jour au début de l'année 1950 :

- La Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ), qui a l'appui de l'Etat, du Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), principal mouvement d'usagers issu du Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), de la Ligue de l'enseignement, de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) et des syndicats d'enseignants : Syndicat national des instituteurs (SNI), Fédération de l'éducation nationale (FEN).
- La Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) qui regroupe notamment l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)), la Confédération générale du travail (CGT), la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), un grand nombre de mouvements de jeunesse ainsi que l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF).

Une situation paradoxale existe alors : la FFAJ, officiellement créée le 19 février 1950, est reconnue par la Fédération internationale des auberges de jeunesse (FIAJ) mais elle n'est pas agréée par le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Éducation populaire. Quant à la FNAJ, officiellement déclarée le 26 mars 1950, elle est reconnue par le ministère mais pas par la FIAJ.

Le rôle de la FFAJ est essentiellement technique. Les usagers sont peu, voire non représentés dans le mouvement. L'organisation se charge de construire des auberges et de gérer le réseau constitué par les auberges dépendantes de l'UFAJ, de l'OCCAJ, de la LFAJ et des Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)).

Dès 1953, les pourparlers d'unification reprennent en coulisse, au sein d'une commission officieuse composée d'Eugène Quet et Claude Brochet pour la FNAJ et de Maurice Tadier et André Lécuyer pour la FFAJ. Ils aboutissent en 1955 à un accord sur le principe d'une fédération unique et désignent un comité paritaire provisoire. Le courant des usagers, la FNAJ, est en position de force. Devant la mauvaise volonté de la FFAJ, le gouvernement bloque ses subventions. La FFAJ, menacée de banqueroute, reprend alors les pourparlers,

qui aboutissent en mai 1956 à la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)). Ce n'est qu'en 1958, après deux années de fonctionnement provisoire, que la FUAJ est définitivement installée : la FNAJ et la FFAJ sont alors dissoutes.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire de la FFAJ, il faut se reporter au fonds Maurice Tadier, militant des auberges de jeunesse qui couvre la période 1949-1954. On y trouve des archives liées au fonctionnement (documents statutaires, comptes rendus d'assemblée générale, comité directeur, commission administrative, etc.), à l'animation et au suivi du réseau (documents liés à la gestion du personnel et des équipements) ainsi qu'aux relations extérieures (correspondance, périodiques, rapports, etc.). Le fonds renferme également de nombreuses publications de la FFAJ (bulletins d'informations, guides, cartes).

Le fonds René Sedes comprend quelques documents sur la FFAJ, principalement des comptes rendus d'instances pendant la période de fonctionnement provisoire de la FUAJ entre 1956 et 1958.

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FFAJ* : 20140177/20 (1954-1958).

□ Tadier Maurice, 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FFAJ* : 20140183/36 à 39 (1949-1954).

Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : 26 mars 1950

En novembre 1949, le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Éducation populaire met en place un comité d'action visant à créer une structure regroupant toutes les auberges de jeunesse. Le projet consiste en une fédération d'associations départementales (ADAJ) gérant le réseau d'auberges et constituées d'adhérents individuels. L'État est représenté au comité directeur national et dans les conseils d'administration des ADAJ par des fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports. Dans ce projet, les mouvements de jeunesse sont donc écartés de la gestion des auberges.

C'est pourquoi, les militants de l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), constitué principalement de représentants de mouvements de jeunesse, de communistes et de catholiques, rompent les pourparlers avec l'État. Dans ces conditions, deux fédérations voient le jour au début de l'année 1950 :

- La Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ), qui a l'appui de l'État, du Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), principal

mouvement d'usagers issu du Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), de la Ligue de l'enseignement, de la Confédération générale du travail – Force ouvrière (CGT-FO) et des syndicats d'enseignants : Syndicat national des instituteurs (SNI), Fédération de l'éducation nationale (FEN).

- La Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) qui regroupe notamment l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)), la Confédération générale du travail (CGT), la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), un grand nombre de mouvements de jeunesse ainsi que l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF).

Une situation paradoxale existe alors : la FNAJ, officiellement déclarée le 26 mars 1950, est reconnue par le ministère chargé de la Jeunesse et de l'éducation populaire mais elle n'est pas reconnue par la Fédération internationale des auberges de jeunesse (FIAJ). Quant à la FFAJ, officiellement créée le 19 février 1950, elle est reconnue par la Fédération internationale mais n'est pas agréée par le ministère.

La FNAJ regroupe la majorité des usagers. Elle contribue au développement de l'ajisme à travers la mise en place d'activités éducatives. Elle organise des stages de formation éducative et d'éducation populaire ainsi que des « caravanes ouvrières », séjours proposés aux jeunes travailleurs et encadrés par des militants ajistes. La FNAJ a aussi un rôle technique puisqu'elle gère les auberges mises à disposition par le MLAJ et le CLAJPA.

Dès 1953, les pourparlers d'unification reprennent en coulisse, au sein d'une commission officieuse, composée d'Eugène Quet et Claude Brochet pour la FNAJ et de Maurice Tadier et André Lécuyer pour la FFAJ. Ils aboutissent en 1955 à un accord sur le principe d'une fédération unique et désignent un comité paritaire provisoire. Le courant des usagers, la FNAJ, est en position de force. Devant la mauvaise volonté de la FFAJ, le gouvernement bloque ses subventions. La FFAJ, menacée de banqueroute, reprend les pourparlers, qui aboutissent en mai 1956 à la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)). Ce n'est qu'en 1958, après deux années de fonctionnement provisoire, que la FUAJ est définitivement installée : la FNAJ et la FFAJ sont alors dissoutes.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire de la FNAJ, il faut se reporter aux fonds conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne, dans le cadre du PAJEP.

Dans le fonds René Sedes, pour la période 1950-1958, figurent des archives liées au fonctionnement de l'association (documents statutaires ; comptes rendus d'assemblée générale, de rassemblement national, de comité directeur ; circulaires ; documents comptables récapitulatifs, etc.) ainsi qu'à ses activités (vie des groupes locaux et régionaux : rapports, correspondance, bulletins d'information, etc. ; matériel technique et matériel de propagande du siège national et des groupes régionaux : tracts, plaquette et brochures de présentations, affiches). Il contient également de nombreux exemplaires de périodiques.

Les fonds des militants Olivier Barillier, Georges Douard, Jean Bernard, Jacques Le Flem et Emile Orain complètent ces documents, essentiellement avec des circulaires et des bulletins d'information. Le fonds Jean Bernard renferme notamment le compte rendu du congrès de Montrouge de 1952 tandis que des documents du service propagande sont classés dans le fonds Emile Orain.

On trouve de plus des archives concernant la FNAJ sur la période 1950-1957, dans le fonds de la Fédération nationale des Francas (coupures de presse, correspondance, plaquette de présentation) et dans celui des revues anciennes d'associations déposées par l'INJEP aux

Archives départementales du Val-de-Marne : exemplaires du bulletin *Nous des auberges* pour les années 1952-1954 (n°1, 2, 3, 25, 26).

Des archives concernant la FNAJ sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Éducation (MNE), ainsi qu'au Centre d'histoire du travail (CHT) à Nantes dans le fonds d'archives Michel Le Ravalec.

Enfin, le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux (CERMTRI) détient un fonds d'archives intitulé « Auberges de jeunesse » et constitué de papiers de militants trotskystes, notamment Jean Ribes : périodiques nationaux, bulletins de groupes locaux et plus particulièrement de la région parisienne, circulaires et comptes rendus de congrès, correspondance.

Sources complémentaires

Archives départementales du Val-de-Marne

□ Fédération nationale des Francas, 547J

Dépôt en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : bordereau de récolement. *Cotes concernant la FNAJ* : 547J 692.

□ INJEP (revues anciennes d'associations), 568J

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 568J 82 (1952-1954).

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Barillier Olivier, 572J

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 572J 1 (1954).

□ Bernard Jean, 20140217 (ex 574J)

Dons en 2010 et 2014. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 20140217/3, 4, 11-13 (1951-1956).

□ Douart Georges, 20140219 (ex 573J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 20140219/1 (1951-1958).

□ Le Flem Jacques, 20140165 (ex 576J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 2014016/2 (1952).

□ Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 20140164/4 (1949-1960).

□ Orain Emile, 20140184 (ex 577J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 20140184/4 (1947-1964).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : 20140177/11 à 20 (1950-1958).

Centre d'histoire du travail

□ Le Ravalec Michel, RAV

Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FNAJ* : RAV 36bis (1951-1957).

Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires et internationaux (CERMTRI)

□ Auberges de jeunesse

Archives privées. Communication libre (courriel : cermtri@wanadoo.fr ; tél : 01 44 83 00 00). Instrument de recherche : aucun. Cotes concernant le MLAJ : 0,2 mètre linéaire (1945-1949).

Musée national de l'Education de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Education. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ)

Adresse : 27 rue Pajol, 75018 Paris

Téléphone : 01 44 89 87 27

Courriel : fuaj@fuaj.org

Site internet : <http://www.fuaj.org/>

Historique du producteur

Création : 1956

Agrément éducation populaire : 3 juillet 1959

La FUAJ est avec la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)) une des deux fédérations nationales d'auberges de jeunesse en France. En 2011, elle revendique la gestion de 140 auberges de jeunesse. La FUAJ est membre et administrateur de la Fédération internationale des auberges de jeunesse (FIAJ), International Youth Hostel Federation (IYHF) en anglais.

La FUAJ est né en 1956 du regroupement des principales associations d'auberges de jeunesse. Figurent alors la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)) et le MLAJ-CLAJPA (voir [notice](#)) ainsi que la Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) et les associations d'auberges qui en sont membres : L'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), l'Office central des camps et auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)), la LFAJ et les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)).

C'est seulement après deux années de fonctionnement provisoire, que la FUAJ est définitivement installée. L'assemblée générale du 2 novembre 1958 enregistre à son profit la dissolution de presque toutes les associations d'auberges (AFJ, FFAJ, FNAJ, MLAJ-CLAJPA, UFAJ), hormis le Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ, voir [notice](#)) qui n'a pas participé aux négociations. L'OCCAJ choisit de se retirer du secteur des auberges, tout en reconnaissant à la FUAJ l'exclusivité de la création et de la gestion des auberges. Elle devient alors une organisation de tourisme populaire et se rebaptise Organisation centrale des camps et activités de la jeunesse (OCCAJ).

Quant à La LFAJ, bien qu'étant membre de la FUAJ, elle ne s'est pas dissoute. Elle quitte la FUAJ en 1959 car elle lui reproche d'abandonner sa neutralité à propos des questions d'aide de l'État à l'école privée et de prendre position concernant la guerre d'Algérie.

La fusion des différents réseaux d'auberges de jeunesse dans la FUAJ ne s'est pas faite sans heurt : difficile intégration du personnel de l'ancienne UFAJ et de son réseau ; cohabitation ardue entre les militants des deux fédérations précédentes (FFAJ et FNAJ) ; volonté des mouvements de jeunesse d'avoir plus de poids dans la FUAJ ; développement d'une opposition issue des usagers, le courant « Pour un ajisme éducatif », qui s'oppose à l'institutionnalisation de la FUAJ.

Malgré ces divergences et ces conflits internes, la FUAJ poursuit son existence, construit, rénove et étoffe son réseau d'auberges. Néanmoins à partir de la fin des années 1960, le

nombre de clubs et de groupes d'usagers diminue fortement. Leur disparition à la fin des années 1970 marque la fin de l'ajisme mais pas de la FUAJ, qui est encore aujourd'hui le premier réseau d'auberges de jeunesse en France.

Historique de la conservation

Le fonds a été déposé par la FUAJ aux Archives nationales. Par ailleurs, les Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP conservent plusieurs fonds de militants ajistes contenant des documents liés à la FUAJ. Deux sont particulièrement intéressants puisqu'ils concernent la création et les premières années de la FUAJ : ceux de René Sedes (555J) et Maurice Tadier (554J).

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds déposé aux Archives nationales comprend principalement des dossiers de relation de la FUAJ avec les Unions régionales des auberges de jeunesse (URAJ), les Associations départementales des auberges de jeunesse (ADAJ), ainsi qu'avec d'autres organisations d'auberges de jeunesse telles que la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ), la FIAJ, etc. Les autres dossiers sont beaucoup plus lacunaires, notamment les instances (1967-1989). Quant aux documents relatifs aux activités, ils sont presque inexistantes.

Dans ces conditions, la consultation des archives de René Sedes et Maurice Tadier est indispensable pour mieux comprendre la création et les premières années de fonctionnement de la FUAJ (années 1950-1960).

Les fonds des militants Jean Bernard, Emile Orain, George Douart, Jean-Lou Lefèvre et Jacques Le Flem contiennent également des documents sur la FUAJ couvrant la période des années 1950 au milieu des années 1980. Ce sont essentiellement des publications : bulletins d'informations, circulaire, plaquette et périodiques nationaux et locaux.

Dans le fonds de revues anciennes d'associations déposées par l'INJEP aux Archives départementales du Val-de-Marne, figurent les périodiques *Info-doc* pour les années 1966-1967 (n°88, 92, 93), *Jeunes des auberges* de 1958 à 1969 (1958-1959 : n°5, 37, 44-49, 54, 56, 59, 60 ; 1969 : n°1, 2, 4, 5, 7) et *Ajisme et culture* de 1963 à 1966 (n°10, 14, 16).

Des archives concernant la FUAJ sont également conservées à Rouen au Musée national de l'Éducation (MNE), ainsi qu'au Centre d'histoire du travail (CHT) à Nantes dans le fonds d'archives Michel Le Ravalec.

Enfin, le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux (CERMTRI) détient un fonds d'archives intitulé « Auberges de jeunesse » et constitué de papiers de militants trotskystes, notamment Jean Ribes : périodiques nationaux, bulletins de groupes locaux et plus particulièrement de la région parisienne, circulaires et comptes rendus de congrès. A signaler que les archives de Jean Ribes renferment une correspondance relativement riche concernant son rôle au sein de la FUAJ jusqu'au début des années 1960.

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Fédération unie des auberges de jeunesse, 20000003

Dépôt. Archives privées. Communication selon les délais en vigueur.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 81 articles, 8,28 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1936-1992.

Sources complémentaires

Archives départementales du Val-de-Marne

□ INJEP (revues anciennes d'associations), 568J

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 568J 3 (1963-1966), 568J 60 (1966-1967) et 568J 63 (1958-1969).

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Bernard Jean, 20140217 (ex 574J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 20140217/5, 11-13 (1958-2010).

□ Douart Georges, 20140219 (ex 573J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 20140219/1 (1956-1964).

□ Le Flem Jacques, 20140165 (ex 576J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 20140165/3 (1959-1986).

□ Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 20140164/4 (1949-1960).

□ Orain Emile, 20140184 (ex 577J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 20140184/5 à 8 (1961-1987).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 20140177/21 à 37 (1956-2006).

□ Tadier, Maurice 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : 20140183/40 à 43 (1952-2000).

Centre d'histoire du travail

□ Le Ravalec Michel, RAV

Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FUAJ* : RAV 36bis (1962-1965).

Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux (CERMTRI)

□ Auberges de jeunesse

Archives privées. Communication libre (*courriel* : cermtri@wanadoo.fr ; *tél* : 01 44 83 00 00).

Instrument de recherche : aucun. *Cotes concernant la FUAJ* : 0,3 mètre linéaire (1956-1965).

Musée national de l'Éducation de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Éducation. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : [3 mai 1946] ; 7 janvier 1947

À la Libération, certains ajistes souhaitent l'unité au sein des auberges de jeunesse (voir [notice](#) sur le MUAJ). Mais très rapidement, les conflits et les scissions se multiplient. C'est dans ce contexte que naît le projet de créer la Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ). En 1946 sont convoqués, d'une part, les représentants des organisations laïques, confessionnelles et syndicales et d'autre part, les responsables du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)), de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), des Auberges française de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)) et de l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)). Les pourparlers aboutissent à la création de la FFAJ le 3 mai 1946.

La FFAJ est un organisme technique chargé de construire des auberges. Elle laisse aux usagers leur indépendance et la possibilité de dépendre du mouvement qu'ils souhaitent. Les usagers sont néanmoins représentés nationalement au sein du conseil d'administration.

Les débuts de la FFAJ semblent prometteurs. Le 10 mai 1946, le CLAJ, réunit en assemblée générale extraordinaire, décide de rejoindre la nouvelle association. Le 11 mai, les AFJ en font autant. Le 30 juin, l'UFAJ réunis en assemblée extraordinaire choisit d'attribuer ses biens à la FFAJ. Le 6 juillet, la LFAJ donne son adhésion à la Fondation sous réserve d'une modification des statuts.

Malgré ces ralliements, la FFAJ est rapidement mise en échec : en effet, le principal mouvement ajiste, le Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), et l'Office centrale des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)), fondé par l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF), sont farouchement opposés à sa création.

De ce fait, la FFAJ reste une coquille vide. Elle se dissout lors de son conseil d'administration du 2 avril 1951 et signe alors un protocole d'accord avec la Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) qui constitue une autre tentative de regrouper les associations d'auberges de jeunesse.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été sauvegardées lors de sa dissolution mais il semble que Maurice Tadier en a conservé une grande partie. Celles-ci sont actuellement déposées aux Archives départementales du Val-de-Marne, dans le cadre du PAJEP.

Présentation des sources

On trouve dans le fonds Maurice Tadier des archives couvrant la période 1946-1951, liées au fonctionnement de l'association (documents statutaires et fondamentaux, comptes rendus du conseil d'administration et du bureau exécutif) et à la gestion des équipements (rapport « Éléments indispensables pour la création d'une auberge de la jeunesse » réalisé par René Châlon, éléments statistiques sur la fréquentation des auberges, projets de budget d'équipement). Le fonds renferme également des publications (bulletins, guide annuel, brochure, plaquette de propagande).

Par ailleurs, les Archives départementales du Val-de-Marne conservent le fonds Lucette Heller-Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges de jeunesse. Il contient quelques pièces concernant la FFAJ, notamment des documents statutaires (statuts, règlement intérieur, comptes rendus de réunions) et des notes dactylographiées.

Enfin, des archives concernant la FFAJ sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Éducation (MNE).

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FFAJ* : 20140216/19 (1946-1949).

□ Tadier Maurice, 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la FFAJ* : 20140183/32 à 34 (1946-1951).

Musée national de l'Éducation de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Éducation. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

L'épi d'or, comité pour l'auberge de la jeunesse internationale Marc Sangnier

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : 20 avril 1951

En France, la première auberge de jeunesse, appelée « L'épi d'or », est créée par Marc Sangnier en 1929 à Bierville (Boissy-la-Rivière, Essonne). Durant l'Entre-deux-guerres, elle fait partie du réseau de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)). Pendant la seconde guerre mondiale, l'auberge est laissée à l'abandon et tombe partiellement en ruine. A partir de 1945, la LFAJ s'efforce avec des moyens dérisoires de la rendre à nouveau utilisable. Mais c'est surtout grâce à l'action de la Fédération internationale des auberges de la jeunesse, et plus particulièrement d'Anton Grassl et de Jack Catchpool, que de réels moyens sont mis pour la remettre en service.

L'association « L'épi d'or, comité pour l'auberge de la jeunesse internationale Marc Sangnier » est créée en 1951. Jean Sangnier en est le président et Claude Sorel est chargé de l'administration de l'auberge. Ce dernier a adhéré à l'Organisation centrale des camps et auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)) en 1946 et à la LFAJ en 1947. L'auberge est reprise en gestion directe par la LFAJ en 1963.

En 1981, le terrain et les locaux sont vendus par la famille Sangnier à la commune de Boissy-la-Rivière. La municipalité a reconnu le caractère d'auberge de jeunesse des locaux, les a restaurés et a conservé le nom de « L'Epi d'or - auberge de la jeunesse Marc Sangnier ».

Historique de la conservation

L'ensemble du fonds constitué de 4 boîtes d'archives et conservé à l'Institut Marc Sangnier a fait l'objet d'un répertoire numérique. Il comprend des documents donnés par Claude Sorel en juin 1999 ainsi que de dossiers de Jean Sangnier.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Les archives données par Claude Sorel représentent deux boîtes d'archives : documents financiers récapitulatifs, dossiers de gestion de personnel, correspondance, statistiques d'hébergement, inventaires de matériel, procès-verbaux de réunions et d'assemblées générales (1948-1977).

Les archives de Jean Sangnier sont plus riches concernant le fonctionnement associatif de L'Épi d'or : documents statutaires, comptes rendus de bureau, de comité et d'assemblée générale, papiers liés à l'organisation de manifestations, correspondance (1951-1983). Elles renferment aussi des dossiers de subvention et de la réhabilitation de l'auberge (début des années 1950).

Localisation du fonds du producteur

Institut Marc Sangnier

□ L'Epi d'or, comité pour l'auberge de la jeunesse internationale Marc Sangnier, EO
Dons avant 2000. Archives privées. Communication sur rendez-vous et soumise à autorisation du dépositaire.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 4 articles, 0,40 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1948-1983.

Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ)

Adresse : 67 rue Vergniaud, Bâtiment K, 75013 Paris

Téléphone : 01 44 16 78 78

Courriel : lfaj@club-internet.fr

Site internet : www.auberges-de-jeunesse.com

Anciens noms du producteur

Ligue française pour les auberges de jeunesse et les gîtes d'étape (LFAJGE), utilisé seulement vers 1938-1939

Historique du producteur

Création : [27 août 1930] ; 17 novembre 1930

Agrément éducation populaire : 27 janvier 1948

C'est en 1929 que Marc Sangnier (voir [notice](#)) ouvre la première auberge de jeunesse en France, L'Épi d'or, sur son domaine de Bierville à Boissy-la-Rivière (Essonne). Démocrate-chrétien, sensible aux questions sociales, Marc Sangnier voit dans les auberges de jeunesse, fondées en Allemagne en 1907 par Richard Schirrmann, un moyen d'inscrire dans le réel son idéal de culture populaire, d'internationalisme et de paix.

En 1930, il crée la Ligue Française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ), organe de liaison et de propagande pour trouver et aménager des locaux et pour donner à la jeunesse le goût des voyages à pied ou à bicyclette. L'auberge de jeunesse n'est, en effet, ni un hôtel, ni une colonie de vacances. Elle se veut seulement un lieu de passage où l'on se repose un jour ou deux avant de repartir vers un autre gîte.

A sa création, la LFAJ comprend un comité directeur composé de deux pasteurs, le grand rabbin, l'archevêque de Paris, des personnes appartenant au scoutisme (Georges Berthier des Eclaireurs de France, Jacques Guérin-Desjardins des Eclaireurs unionistes de France), au Touring club de France et aux sociétés sportives catholiques.

En 1932, la LFAJ participe avec les associations étrangères d'auberges à la fondation de la Fédération internationale des auberges de la jeunesse (FIAJ), International Youth Hostel Federation (IYHF) en anglais, dont Marc Sangnier est le vice-président.

Durant l'été 1932, Marc Sangnier organise « les Journées d'Espérance » dans différentes villes françaises. Paul Grunebaum-Ballin, juriste et directeur des habitations à bon marché de la région parisienne, assiste à une de ces journées et rentre chez lui avec divers prospectus. Sa femme, Cécile Grunebaum-Ballin, contacte alors le président de la LFAJ pour participer à son œuvre, mais ils n'arrivent pas à collaborer ensemble, notamment en raison de leurs différends sur la question de la laïcité.

En juin 1933, Cécile Grunebaum-Ballin crée ainsi le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) avec plusieurs grandes formations de gauche laïques : le Syndicat national des instituteurs (SNI), la Ligue de l'enseignement, la Confédération générale du travail (CGT), l'Union des villes et des communes de France et la Fédération nationale des municipalités socialistes.

L'arrivée au gouvernement du Front populaire favorise l'essor des auberges de jeunesse. Le CLAJ et, dans une moindre mesure, la LFAJ, sont portés par les nouvelles lois sociales qui développent le temps libre. Le nouveau climat politique, les congés payés, la semaine de 40 heures, les billets à prix réduits encouragent le départ de jeunes ouvriers vers les auberges de jeunesse.

Entre 1936 et 1939, les tentatives de fusion entre le CLAJ et la LFAJ échouent à chaque fois. Malgré tout, bien que les relations soient houleuses, les membres sont accueillis indifféremment dans les auberges de jeunesse des deux organisations.

A la défaite de la France en 1940, la situation de la LFAJ est différente selon les régions. En zone occupée, la LFAJ est tolérée jusqu'en octobre 1943, mais devant son refus d'interdire la présence d'ajistes juifs dans ses rangs, Marc Sangnier reçoit un avis négatif des autorités allemandes pour une reprise officielle des activités du mouvement. Il préfère alors procéder à sa dissolution le 7 octobre 1943.

En zone libre, le CLAJ et la LFAJ sont interdits. Des militants des deux organismes, autour de Dominique Magnant (voir [notice](#)), cherchent à faire vivre un mouvement ajiste en s'appliquant à reconquérir une légalité dans le cadre de la politique de la jeunesse du gouvernement de Vichy. Leurs efforts aboutissent à la création de deux associations en 1941 :

- Les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)) est un organisme technique de gestion des auberges de jeunesse, au sein duquel sont représentés les principaux mouvements de jeunesse.
- Les Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) est un mouvement d'usagers qui rassemble les groupes ajistes.

En 1945, la LFAJ se reconstitue et, tout en conservant son autonomie juridique, participe à différentes tentatives de regroupements de fédérations d'auberges, comme par exemple la Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) en 1946 ou la Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) en 1950. En 1956, elle intègre la nouvelle organisation qui regroupe les principaux mouvements d'auberges de jeunesse : la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)). Elle en ressort dès 1959 car elle reproche à la FUAJ son manque de neutralité à propos des questions d'aide de l'État à l'école privée et ses prises de position concernant la guerre d'Algérie.

Historique de la conservation

Le fonds de l'association déposé à l'Institut Marc Sangnier n'est pas encore classé mais est néanmoins consultable. Les archives des premières années auraient presque totalement disparu en raison d'un incendie en 1938.

Il semble qu'une partie des archives d'instances de l'association sont conservées dans le fonds personnel de Marc Sangnier situé à l'Institut du même nom. Le fonds Lucette Heller-Goldenberg, conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP, vient compléter ses sources.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds de la LFAJ renferme peu d'archives avant 1945, excepté quelques documents comptables récapitulatifs, un registre des procès-verbaux des bureaux depuis 1937 et la collection de la revue *L'auberge de jeunesse* depuis 1936. Le fonds s'étoffe nettement par la suite et renferme principalement des archives d'instances, une collection de la revue de la LFAJ ainsi que des dossiers de suivi des associations adhérentes.

En complément, il est indispensable de consulter deux autres fonds conservés à l'Institut Marc Sangnier : les archives de Marc Sangnier et celles de Dominique Magnant. Le fonds personnel du fondateur de la LFAJ renseigne sur la création de l'association avec de nombreux dossiers d'instances et statutaires : statuts (1929, 1937, 1941), extrait du *Journal officiel* (26 novembre 1930), règlement général, registre des délibérations (1930-1965), registres des comptes rendus du Comité central (15 janvier 1931-7 mai 1947), compte rendu du comité central (11 février 1949). Il renferme aussi des éléments intéressants concernant la participation de la LFAJ à l'YHF avant 1940 ou ses prises de position pendant la seconde guerre mondiale. A noter également la présence des premiers numéros de la revue *L'auberge de la jeunesse* en 1934.

Dans le fonds Dominique Magnant, les archives les plus anciennes concernant la LFAJ semblent remonter au début des années 1930 et concernent au départ principalement son action dans la région du Sud-Ouest. Le fonds est d'une importance capitale pour l'histoire de la LFAJ entre 1940 et 1990 car Dominique Magnant, qui a eu un rôle très important au sein de cette association, a conservé de nombreuses archives.

Le fonds Lucette Heller-Goldenberg, déposé aux archives départementales du Val-de-Marne, complète les fonds de l'Institut Marc Sangnier sur une période allant des années 1930 à la Libération. On y trouve des documents statutaires et fondamentaux, des comptes rendus d'assemblée générale, de comité directeur et de réunions du comité central ainsi que des rapports d'activités. Le fonds contient de plus de la correspondance et des bulletins régionaux et nationaux.

Enfin, des archives concernant la LFAJ sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Éducation (MNE).

Localisation du fonds du producteur

Institut Marc Sangnier

□ Ligue française pour les auberges de la jeunesse, non coté

Mode d'entrée : dépôt. Communication sur rendez-vous soumise à autorisation de l'Institut Marc Sangnier.

Instrument de recherche : aucun. *Importance matérielle* : 20 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1945-1989.

Sources complémentaires

Archives nationales - site de Pierrefitte

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la LFAJ* : 20140216/20 (1930-1945).

Institut Marc Sangnier

□ Magnant Dominique, DM

Dépôt en 2007. Communication sur rendez-vous soumise à autorisation de l'Institut Marc Sangnier.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la LFAJ* : DM 27-45 (environ 2 mètres linéaires entre 1935 et 1987).

□ Sangnier Marc, MS

Communication sur rendez-vous soumise à autorisation de l'Institut Marc Sangnier.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant la LFAJ* : MS 41-44 (1929-1948). MS 67-89 (correspondance générale de Marc Sangnier).

Musée national de l'Education de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Education. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : janvier 1951

Au congrès national de Puteaux en novembre 1950, le Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), mouvement lié au Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), décide d'affilier son réseau à la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)), créée quelques mois plus tôt. Cependant, une minorité de militants ajistes qui redoutent une étatisation des auberges fonde en 1951 deux organismes distincts, d'inspiration libertaire :

- Le Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ) avec pour secrétaire général Daniel Lambert. D'après les statuts déclarés au *Journal officiel* du 17 janvier 1951, le MIAJ est « une organisation laïque qui s'interdit de participer à toute action politique, raciale ou confessionnelle. (...) Elle a pour but de promouvoir les loisirs populaires de la jeunesse par la libre vie en plein air (...) ainsi que par la culture populaire, sociale et folklorique en général ».
- Le Comité d'action pour un ajisme indépendant (CAAI) vise à « promouvoir la création d'un mouvement d'auberges de jeunesse indépendant des partis politiques, des confessions et de l'Etat ». Ses statuts sont déclarés au *Journal officiel* du 29 avril 1951.

Les deux mouvements constitués sous l'impulsion de Daniel Lambert coexistent pendant quelques temps. Mais, après les années 1950, seul le MIAJ continue de fonctionner, principalement dans la région de Lyon où des groupes ajistes se maintiennent jusque dans les années 1970.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire du MIAJ, il faut se reporter aux fonds d'archives des militants Jean Bernard, Michel Le Ravalec, Maurice Ménard et René Sedes. Ces trois fonds contiennent quelques pièces concernant l'association et en particulier des périodiques.

Des archives concernant le MIAJ sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Education (MNE). A noter aussi le livre écrit par son fondateur, Daniel Lambert, *Mémoires d'ajiste*, Editions le nez en l'air, Plougastel-Daoulas, 2005.

Enfin, le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux (CERMTRI) détient un fonds d'archives intitulé « Auberges de jeunesse » et constitué de papiers de militants trotskystes, notamment Jean Ribes : périodiques nationaux,

bulletins de groupes locaux et plus particulièrement de la région parisienne, circulaires et comptes rendus de congrès, correspondance.

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Bernard Jean, 20140217 (ex 574J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MIAJ* : 20140217/2 et 11 (1954-1967).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MIAJ* : 20140177/10 (1951).

Centre d'histoire du travail

□ Fonds Ménard, MEN

Archives privées. Communication soumise à autorisation.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MIAJ* : MEN 1 (1966).

□ Le Ravalec Michel, RAV

Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MIAJ* : RAV 34 et 35 (1962-1968).

Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux (CERMTRI)

□ Auberges de jeunesse

Archives privées. Communication libre (*courriel* : cermtri@wanadoo.fr ; *tél* : 01 44 83 00 00). *Instrument de recherche* : aucun. *Cotes concernant le MIAJ* : 0,1 mètre linéaire (1950-1960).

Musée national de l'Éducation de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Éducation. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

Création : 1945

Issu du Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)) fondé à l'été 1944, le MLAJ naît à la fin de l'année 1945. Il est affilié à la Ligue de l'enseignement et adhère à l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), un organisme technique chargé de la gestion du réseau d'auberges de jeunesse français.

Le MLAJ est un mouvement d'usagers des auberges de jeunesse, influencé par un fort courant trotskyste et regroupant la plupart des ajistes. Dès sa création, il refuse la dualité qui s'est imposée sous l'Occupation entre organisme technique et mouvement d'usagers, et entre de ce fait en conflit avec l'UFAJ. Le MLAJ décide donc de construire son propre réseau d'auberges de jeunesse et quitte l'UFAJ en 1947.

Les militants du MLAJ proposent des activités éducatives en reprenant les caravanes ouvrières organisées par les Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) pendant la guerre. Ces caravanes sont en fait des séjours proposés aux jeunes ouvriers et encadrés par des militants ajistes qui leur font découvrir les vacances à travers le réseau des auberges de jeunesse. Parallèlement, certains ajistes essaient de s'adresser spécifiquement à la classe ouvrière. Ainsi, au congrès du MLAJ à Tours en 1948, se met en place un Comité d'initiative pour un ajisme ouvrier (CIAO), dont une partie des membres seront à l'origine du Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ, voir [notice](#)) en 1951.

En 1949, le MLAJ donne naissance au Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)) qui reçoit le soutien de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO), de la Confédération nationale du travail (CNT), du Syndicat national des instituteurs (SNI), de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ainsi que de la Ligue de l'enseignement. Juridiquement le MLAJ existe toujours mais dans les faits, CLAJPA et MLAJ ne font qu'un. René Jeulin est président des deux organisations.

Les militants du MLAJ participent aux diverses tentatives d'union des mouvements d'auberges. En 1950, ils soutiennent la création de la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)), regroupant les divers mouvements d'utilisateurs. Cette création s'oppose à celle de la Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)), organisme exclusivement technique.

Au congrès de Montrouge, en novembre 1952, se réunissent successivement les congrès nationaux du MLAJ et du CLAJPA qui décident de fusionner en MLAJ (CLAJPA).

Le MLAJ (CLAJPA) n'a qu'une existence juridique, il n'exerce pas directement d'activités : elles sont réalisées par les militants de la FNAJ. Nous ne connaissons pas la date exacte de dissolution du MLAJ (CLAJPA) elle doit coïncider avec la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), dans la deuxième moitié des années 1950.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire du MLAJ, il faut se reporter aux fonds de militants des auberges de jeunesse conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP. Les fonds Georges Douart, Jean-Lou Lefèvre, Emile Orain, René Sedes et Maurice Tadier contiennent un certain nombre de documents liés au MLAJ, essentiellement des publications : bulletins d'informations, circulaires intérieures, comptes rendus de réunions et d'instances, plaquettes, etc.

Le fonds Lucette Heller-Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges de jeunesse, renferme également quelques pièces telles que des notes dactylographiées ou des périodiques.

A noter aussi, le fonds André Vignet conservé aux Archives départementales du Calvados, qui comprend des documents statutaires et des comptes rendus de réunions et de stages, ainsi que des bilans d'enquêtes concernant la vie nationale du MLAJ et les auberges de jeunesse du Calvados.

Dans le fonds de revues anciennes d'associations déposées par l'INJEP aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP, on trouve le n°1 de la revue *Grand chemin* datée de 1947.

Des archives concernant le MLAJ sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Éducation (MNE), ainsi qu'au Centre d'histoire du travail (CHT) à Nantes dans le fonds d'archives Michel Le Ravalec.

Par ailleurs, le Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux (CERMTRI) détient un fonds d'archives intitulé « Auberges de

jeunesse » et constitué de papiers de militants trotskystes, notamment Jean Ribes : périodiques nationaux, bulletins de groupes locaux et plus particulièrement de la région parisienne, circulaires et comptes rendus de congrès, correspondance.

Enfin, l'iconothèque de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) à Paris détient le film « Grand-routes » réalisé avec la participation du MLAJ en 1947, qui décrit la vie des jeunes dans les auberges.

Sources complémentaires

Archives départementales du Calvados

□ Vignet André, F 6466-6471, F6522-6524

Don en 1956. Archives privées. Communication selon les délais en vigueur.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : F 6467-6471.

Archives départementales du Val-de-Marne

□ INJEP (Revue anciennes d'associations), 568J

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 568J 57 (1947).

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Barillier Olivier, 20140218 (ex 572J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 20140218/1 (1934-1954).

□ Bernard Jean, 20140217 (ex 574J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 20140217/11-13 (1948-1952).

□ Douart Georges, 20140219 (ex 573J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 20140219/1 (1942-1958).

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 20140216/21 (1945-1950).

□ Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 20140164/3 (1945-1948).

□ Orain Emile, 20140184 (ex 577J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 20140184/2 (1947-1950).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : 20140177/8 (1946-1949).

Centre d'histoire du travail

□ Le Ravalec Michel, RAV

Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MLAJ* : RAV 36bis (1945-1949).

Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires et internationaux (CERMTRI)

□ Auberges de jeunesse

Archives privées. Communication libre (courriel : cermtri@wanadoo.fr ; tél : 01 44 83 00 00). *Instrument de recherche* : aucun. *Cotes concernant le MLAJ* : 0,2 mètre linéaire (1945-1949).

Iconothèque de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP)

□ Film « Grand-routes », MDJ 17

Archives privées. Communication sur rendez-vous (courriel : iconotheque@insep.fr ; tél. : 01 41 74 41 07).

Musée national de l'Education de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Education. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

A la Libération, est maintenu au sein des auberges de jeunesse le système de dualité mis en place sous le régime de Vichy entre organisation technique et mouvement d'usagers. Deux nouvelles associations sont ainsi créées :

- Une organisation technique : l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)) qui prend en charge les installations des Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)), du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) et de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)).
- Un mouvement d'usagers : le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ) qui regroupe tous les ajistes (CDR, CLAJ et LFAJ) succède aux Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) et est membre de l'UFAJ.

L'article 1^{er} des statuts du mouvement stipule que le MUAJ « a pour but de promouvoir et d'organiser les loisirs touristiques, culturels ou autres des jeunes travailleurs, particulièrement par l'utilisation des auberges de jeunesse, de la vie de plein air et des activités de club ».

En décembre 1944, une partie des catholiques sortent de l'UFAJ et du MUAJ, lorsque l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) fonde l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)). Marc Sangnier est exclu du MUAJ après avoir accepté la présidence d'honneur de l'OCCAJ. Les militants de la LFAJ quittent alors le MUAJ et gèrent leur réseau d'auberges en dehors de l'UFAJ.

La fondation de l'OCCAJ et le retrait de la LFAJ entraînent une radicalisation des positions du MUAJ, notamment sur laïcité et sur le rôle des ajistes, qui est à l'origine d'une scission du mouvement en deux nouvelles organisations :

- Ajistes et campeurs de France (ACF, voir [notice](#)) : lors l'assemblée générale du MUAJ en avril 1945, les militants communistes et une grande partie de l'ancienne équipe dirigeante des Camarades de la route (CDR) sont mis en minorité. Ils démissionnent à l'assemblée générale suivante en novembre 1945 et une partie d'entre eux créent le mouvement Ajistes et campeurs de France (ACF), qui devient une section de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF), organisation de jeunesse fondée par le Parti communiste français.

- Après le départ des pionniers de l'ajisme, les membres du MUAJ transforment l'association en Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), influencé par un fort courant trotskyste.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Les archives du MUAJ sont peu nombreuses car le mouvement s'est rapidement transformé en MLAJ. Pour aborder l'histoire de l'association, il faut se reporter aux archives des militants des auberges de jeunesse conservées aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP : Georges Douart, Jean-Lou Lefèvre, Emile Orain, René Sedes et Maurice Tadier. Ce sont essentiellement des publications : bulletins d'informations, circulaires intérieures, plaquettes. On trouve peu d'archives liées au fonctionnement et aux activités de l'organisation. Seul le fonds Tadier contient des documents relatifs au fonctionnement : statuts, règlement intérieur, comptes rendus de réunions d'instances (assemblée générale, rassemblement national) et correspondance.

Le fonds Lucette Heller-Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges de jeunesse, renferme également quelques documents tels que des comptes rendus de réunion, des notes dactylographiées, des périodiques et de la correspondance.

Des archives concernant le MUAJ sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Éducation (MNE).

A noter aussi le fonds André Vignet conservé aux Archives départementales du Calvados, qui renferme des documents statutaires et des comptes rendus de réunion et des enquêtes.

Sources complémentaires

Archives départementales du Calvados

- Vignet André, F 6466-6471, F6522-6524

Don en 1956. Archives privées. Communication selon les délais en vigueur.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : F 6466 (1945).

Archives nationales – site de Pierrefitte

- Barillier Olivier, 20140218 (ex 572J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : 20140218/1 (1945).

- Douart Georges, 20140219 (ex 573J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : 20140219/1 (1945)

- Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : 20140216/22 (1944-1945).

- Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : 20140164/2 (1945).

- Orain Emile, 20140184 (ex 577J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : 20140184/1 (1944-1945).

- Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : 20140177/6 (1945).

□ Tadier Maurice 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant le MUAJ* : 20140183/24 (1944-1945).

Musée national de l'Éducation de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Éducation. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Organisation centrale des camps et activités de jeunesse – tourisme populaire (OCCAJ-TP)

Association dissoute ou inactive

Anciens noms du producteur

Organisation centrale des camps et auberges de jeunesse (OCCAJ), 1944-1951

Organisation centrale des camps et activités de jeunesse (OCCAJ), 1951-1962

Historique du producteur

Création : 22 décembre 1944

Agrément éducation populaire : 22 août 1945

L'Organisation centrale des camps et auberges de jeunesse (OCCAJ) est créée en décembre 1944 par l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF). Marc Sangnier (voir [notice](#)), par ailleurs fondateur de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), en accepte la présidence d'honneur.

En 1949, l'OCCAJ contribue à la naissance de la Fédération française du tourisme populaire (FFTP) et en 1958, à celle de Villages vacances familles (VVF).

Elle participe également à la création de la Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) en 1950 et à la période probatoire de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)) entre 1956 et 1958. Mais à l'issue de cette étape, elle choisit de se retirer du secteur des auberges, tout en reconnaissant à la FUAJ l'exclusivité de la création et de la gestion des auberges. L'OCCAJ devient alors une organisation de tourisme populaire et se rebaptise Organisation centrale des camps et activités de la jeunesse (OCCAJ).

En 1962, l'OCCAJ et la FFTP décident de se regrouper en un seul organisme sous le titre d'Organisation centrale des camps et activités de jeunesse – tourisme populaire (OCCAJ-TP).

L'OCCAJ-TP connaît une crise financière au milieu des années 1980. En 1987, elle devient une société anonyme, dont les actionnaires sont principalement des filiales de la Caisse des dépôts et consignations et le Club Méditerranée. En 1989, elle cesse toutes ses activités.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Néanmoins, quelques documents concernant l'OCCAJ figurent dans le fonds d'archives d'Henri Poumerol (24AR) déposé aux Archives nationales.

Sources complémentaires

Archives nationales

□ Fonds Henri Poumerol, 24AR

Dons en 2004-2005. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 38 articles, 5,40 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1915, 1938-2002.

Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ)

Association dissoute ou inactive

Historique du producteur

À la Libération, est maintenu au sein des auberges de jeunesse le système de dualité mis en place sous le régime de Vichy entre organisation technique et mouvement d'usagers. Deux associations sont ainsi créées :

- Une organisation technique : l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ) qui prend en charge les installations des Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)), du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) et de la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)). L'association a pour vocation de développer et maintenir un réseau d'auberges de jeunesse cohérent.
- Un mouvement d'usagers : le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)), qui succède aux Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) regroupe tous les aïstes (CDR, CLAJ et LFAJ) et est membre de l'UFAJ.

La première réunion du comité directeur de l'UFAJ a lieu le 21 novembre 1944. Cécile Grunebaum-Ballin, secrétaire générale du CLAJ d'avant 1940 et Marc Sangnier (voir [notice](#)), président de la LFAJ, en sont les présidents d'honneur. Robert Berthoumieu, président des AFJ, est nommé président de la nouvelle association.

L'UFAJ est fragilisée en décembre 1944, suite à la création de l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)) par l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF), d'autant plus que Marc Sangnier en accepte la présidence d'honneur. Des négociations sont menées afin de fusionner l'UFAJ et l'OCCAJ mais elles ne permettent pas d'aboutir à un accord. Marc Sangnier, refusant de quitter l'OCCAJ, est exclu de l'UFAJ.

Les conflits sont tout aussi forts avec le MUAJ, devenu le Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), qui remet en question le principe de dualité. En 1947, le MLAJ décide de construire son propre réseau d'auberges de jeunesse et quitte l'UFAJ.

Le 3 mai 1946, l'UFAJ participe à la première tentative de regroupement des auberges de jeunesse à travers la création de la Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)), issue d'un accord entre d'une part, les représentants des organisations laïques, confessionnelles et syndicales et d'autre part, des responsables du CLAJ, de la LFAJ et des AFJ. Après l'échec de cette tentative, l'UFAJ prend part à la création de la Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ) en 1950. Cette dernière regroupe la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)), l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ) ainsi qu'un grand nombre de mouvements de jeunesse.

À partir de 1950, l'UFAJ existe toujours juridiquement mais n'exerce plus aucune activité. Celles-ci sont réalisées par la Fédération française des auberges de la jeunesse. Ce n'est que le 1^{er} novembre 1958, à l'occasion de l'assemblée générale d'Avon (Seine-et-Marne), que l'UFAJ prononce sa dissolution et sa fusion avec la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), créée en 1956 et qui unifie plusieurs organisations d'auberges de jeunesse.

Historique de la conservation

Nous ne savons pas si les archives de l'association ont été conservées lors de sa cessation d'activités.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Pour aborder l'histoire de l'UFAJ, il faut se reporter aux fonds de militants des auberges de jeunesse et celui de Lucette Heller-Goldenberg, auteure d'une thèse sur l'histoire des auberges de jeunesse, conservés aux Archives départementales du Val-de-Marne, dans le cadre du PAJEP.

Le fonds le plus important est le fonds Maurice Tadier qui couvre la période 1945-1956. Il renferme des archives liées au fonctionnement (documents statutaires et fondamentaux, comptes rendus d'assemblées générales et de comités directeurs), à l'organisation du centre national (comptes rendus de réunions et correspondance) et à l'animation et au suivi du réseau (circulaires intérieures, rapports d'activité, etc.). On y trouve également des documents relatifs aux relations extérieures ainsi que des publications.

Le fonds Lucette Heller-Goldenberg contient des archives telles que des documents statutaires, des circulaires et des bulletins. Les fonds Jean-Lou Lefèvre, Emile Orain et René Sedes renferment quelques pièces et en particulier des publications de l'UFAJ.

Des archives concernant l'UFAJ sont également conservées à Rouen, au Musée national de l'Education (MNE).

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Heller-Goldenberg Lucette, 20140216 (ex 580J)

Don en 2011. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant l'UFAJ* : 20140216/23 (1940-1947).

□ Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant l'UFAJ* : 20140164/1 (1943-1946).

□ Orain Emile, 20140184 (ex 577J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant l'UFAJ* : 20140184/1 (1944-1951).

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant l'UFAJ* : 20140177/7.

□ Tadier Maurice, 20140183 (ex 554J)

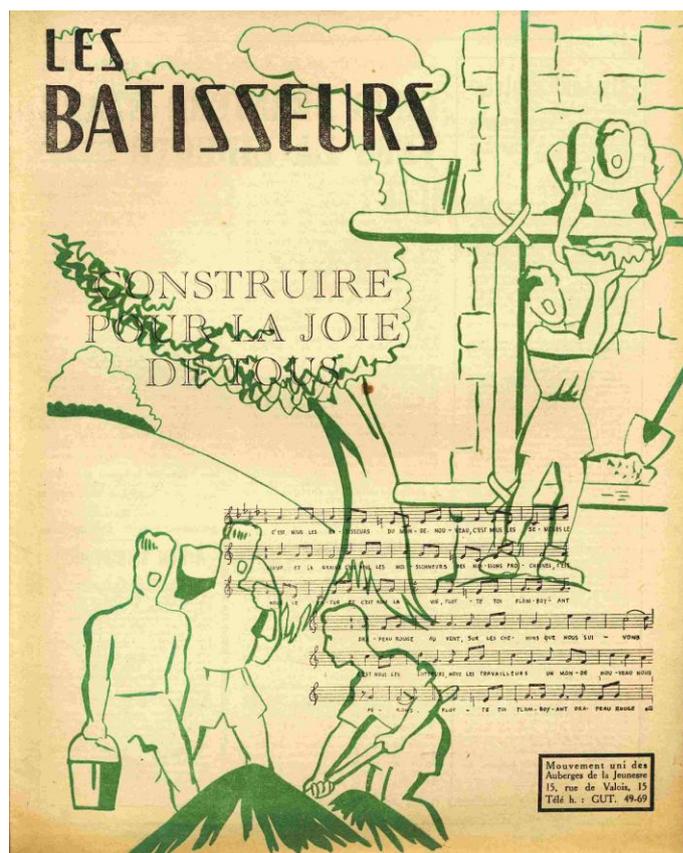
Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Cotes concernant l'UFAJ* : 20140183/26 à 30 (1945-1956).

Musée national de l'Education de Rouen

Des archives liées à différentes associations d'auberges de jeunesse sont conservées au Musée national de l'Education. L'inventaire des documents est consultable via le portail Mnémosyne : <http://www.cndp.fr/mnemo/web/formSimple.php> en tapant le nom de l'association.

Personnes physiques



Brochure réalisée par le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ), avril 1945, AN, 20140183/24

Bernard Jean

Historique du producteur

Militant ajiste, Jean Bernard est membre de l'association Les anciens et amis des auberges de jeunesse de la région Rhône-Alpes (ANAAJ).

Historique de la conservation

Jean Bernard a confié ses archives à l'ANAAJ qui les a données aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP en juillet 2010. Un répertoire numérique définitif a été réalisé au début de l'année 2011.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds d'archives est constitué de quelques pièces concernant exclusivement les auberges de jeunesse entre 1950 et 1970 : brochures, périodiques locaux et nationaux, circulaires, correspondance, comptes rendus de congrès, correspondance concernant le Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)) et la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)).

A noter aussi la présence d'un dossier relativement riche sur l'auberge de jeunesse de La Hacquinière transformée en 1959 en relais culturel. Figurent également des bulletins d'associations et de partis politiques entre 1947 et 1968.

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Bernard Jean, 20140217 (ex 574J)

Dons en 2010 et 2014. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 13 articles, 1 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1944-2010.

Brenier Guy

Historique du producteur

Né en 1929, Guy Brenier a été militant aux Eclaireurs de France et dans les auberges de 1946 jusque dans les années 1950 : Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)) puis Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)).

Il est actuellement membre de l'association Les anciens et amis des auberges de jeunesse (ANAAJ) de Paris, et responsable du périodique diffusé par cette association : *Notre amitié*.

Historique de la conservation

En 2009, Guy Brenier a donné quelques papiers concernant les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire aux Archives départementales du Val-de-Marne, dans le cadre du PAJEP.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Guy Brenier a donné une collection complète de la revue *Notre amitié*, réalisée par l'ANAAJ de Paris depuis 1992 (n°54-123) ainsi que quelques numéros de la revue *Francs-Jeu* (1960-1963 : n°337, 392, 396, 403, 404, 405, 409) et du périodique *Terre des jeunes* (1956-1966 : n°166, 184, 195, 221, 223, 250-255, 354-355, 363).

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Brenier Guy, 20140169 (ex 569J)

Don en 2009. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : bordereau de récolement. *Importance matérielle* : 4 articles, 0,10 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1956-2010.

Douart Georges

Historique du producteur

Né à Nantes en 1926, Georges Douart est issu d'une famille ouvrière. Il commence sa carrière professionnelle en 1943 comme apprenti électricien dans l'usine nantaise Brissonneau et Lotz et adhère au groupe nantais des auberges de jeunesse en novembre 1944. A partir de 1948, il encadre des caravanes ouvrières ajistes où il anime des veillées et des danses folkloriques. En 1949, il rencontre les Amis du Service civil international et participe dans les années 1950 à de nombreux chantiers organisés par cette association à travers le monde (Afrique, Asie, Amériques, Europe). Il publie deux ouvrages chez Plon qui racontent ses expériences : *Opération Amitié* en 1958 et *Du kolkhoze au kibboutz* en 1961.

Au début des années 1960, il tient, dans toutes les régions de France, de nombreuses conférences sur les pays qu'il a visités. Ces conférences ont lieu dans des MJC, des foyers ruraux, des centres sociaux, des cercles culturels, des foyers de jeunes travailleurs, des Fédérations d'œuvres laïques (FOL), etc.

A partir de 1963, il reprend le travail en usine, à Lyon, dans la région parisienne et à Nantes, pour rédiger un livre sur l'évolution de la condition ouvrière qui paraît en 1967 chez Plon sous le titre : *L'usine et l'homme*. Il reprend ensuite ses tournées de conférences, dans les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. En mai-juin 1968, il anime avec des militants de Peuple et culture (PEC) des causeries dans les usines devant des ouvriers grévistes du secteur qui occupent les ateliers.

A la fin des années 1960 et au début des années 1970, il reprend ses voyages d'études à travers le monde pour mettre à jour ses conférences.

A partir de 1976, Georges Douart diminue ses tournées de conférences et entame sa reconversion dans la formation continue qui se met alors en place. Il donne ainsi des cours aux ouvrières et aux salariés des usines lyonnaises et stéphanoises tout en organisant des stages d'insertion et de formation pour les jeunes chômeurs. Durant ces années, il suit des cours à l'université Lyon 2, rédige un mémoire sur les autodidactes et obtient le diplôme universitaire des pratiques sociales. C'est aussi une période de militantisme actif dans les centres sociaux et socioculturels, particulièrement celui de La Duchère à Lyon, où il est formateur.

En 1985, Georges Douart est licencié ainsi que toute l'équipe de formateurs par manque de subventions. Il est alors mis en pré-retraite à l'âge de 59 ans. En 1993 sort son quatrième livre, *Les civils sous l'occupation* chez un éditeur de l'ouest.

Georges Douart est aujourd'hui un militant actif de l'association Les anciens et amis des auberges de jeunesse de la région Rhône-Alpes (ANAAJ).

Pour plus d'information, voir le site internet : <http://georges.douart.free.fr>.

Historique de la conservation

Georges Douart a confié ses archives à l'ANAAJ qui les a données aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP en juillet 2010. Un répertoire numérique définitif a été réalisé au début de l'année 2011.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds d'archives est constitué de quelques pièces concernant exclusivement les Auberges de jeunesse entre 1942 et 1958 : brochures, périodiques, statuts, règlements, correspondance concernant le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)), le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)), le Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), le Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)) et la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)).

A signaler aussi que les deux premiers ouvrages de Georges Douart sont conservés dans les archives des Amis du Service civil international (SCI) déposées aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP.

Localisation du fonds du producteur

Archives départementales du Val-de-Marne

□ Douart Georges, 20140219 (ex 573J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 1 article, 0,05 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1942-1958.

Sources complémentaires

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Amis du service civil international, 20140166 (ex 532J)

Dépôt en 2004. Communication libre à l'exception de documents touchant à la vie privée.

Instrument de recherche : répertoire méthodique. *Cotes concernant Georges Douart* : 20140166/400_2.

Heller-Goldenberg Lucette

Historique du producteur

Lucette Heller-Goldenberg est née en 1942. Elle est professeur émérite à l'Université de Cologne où elle a enseigné la littérature française et francophone. Elle dirige la revue Le Cahier d'études maghrébines qui paraît depuis 1989. Elle est l'auteur d'une thèse intitulée *Histoire des auberges de jeunesse en France des origines à la Libération (1929-1945)* qui a été réalisée sous la direction d'André Nouschi à l'Université de Nice et publiée pour la première fois en 1985.

Historique de la conservation

Lucette Heller-Goldenberg a déposé ses archives au siège de la FUAJ où après quelques années, elles ont été triées et classées dans le cadre du PAJEP. Le fonds a ainsi fait l'objet d'un inventaire numérique en décembre 2011. Il a été transféré aux Archives départementales du Val-de-Marne au début de l'année 2012.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds d'archives concerne uniquement la thèse qu'elle a réalisée sur l'histoire des auberges de jeunesse. Outre la publication de sa thèse, le fonds Lucette Heller-Goldenberg est constitué de trois types de dossiers :

- Des dossiers nominatifs témoignent des relations entretenues avec de nombreux militants ajistes. Dans le cadre de la réalisation de sa thèse, Lucette Heller-Goldenberg a beaucoup travaillé à partir d'entretiens puisque le témoignage oral est au cœur de son travail de recherche. Les dossiers contiennent la correspondance échangée avec les militants ainsi que les transcriptions manuscrites des entretiens réalisés.
- Des dossiers thématiques de travail, qui reflètent les thèmes abordés au cours de la recherche.
- Des dossiers relatifs aux auberges de jeunesse et dans une moindre mesure aux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, collectés auprès de militants dans le cadre de ses recherches. Ces archives sont surtout liées au fonctionnement et aux activités des associations d'auberges de jeunesse des années 1930 aux années 1950, telles que la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)), les Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) et le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)). Quelques archives des Auberges de jeunesse du Monde nouveau, du Mouvement uni des auberges de la jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)), de l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), du Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)) et de la Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) sont également présentes dans le fonds. Lucette Heller-Goldenberg a de plus récupéré des documents liés à des mouvements de jeunesse comme les Amis de l'enfance ouvrière. Des photographies classées à la fin du fonds viennent compléter l'ensemble.

Le fonds contient également les archives de Jean Nihon concernant la Centrale wallonne des auberges de jeunesse. Le principal intérêt de ce fonds est qu'il est constitué de doubles et de photocopies d'archives qui ont disparu.

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Lucette Heller, 20140216 (ex 580J)

Don en 2012. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 36 articles, 1,50 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1904-1990.

Le Flem Jacques

Historique du producteur

Militant ajiste, Jacques Le Flem est membre de l'association Les anciens et amis des auberges de jeunesse de la région Rhône-Alpes (ANAAJ).

Historique de la conservation

Jacques Le Flem a confié ses archives à l'ANAAJ qui les a données aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP en juillet 2010. Un répertoire numérique définitif a été réalisé au début de l'année 2011.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds d'archives est constitué de quelques pièces se rapportant exclusivement aux auberges de jeunesse entre 1933 et 1990 : périodiques locaux, statuts, ouvrages, correspondance, concernant le Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)), la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)) et la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)). A noter aussi un dossier concernant son dépôt d'archives au Musée national de l'éducation (1990-1995) et quelques numéros de la revue *Camping* en 1933-1934.

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Le Flem Jacques, 20140165 (ex 576J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 4 articles, 0,20 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1933-1990.

Le Ravalec Michel

Historique du producteur

Décédé en 1984, Michel Le Ravalec est un militant anarchiste, formé intellectuellement dans le milieu des auberges de jeunesse. Syndicaliste à Force Ouvrière, il travaillait à l'ASSEDIC Atlantique-Anjou où il créa une section syndicale.

Historique de la conservation

L'ensemble des archives de Michel Le Ravalec a été déposé par son épouse au Centre d'histoire du travail (CHT), conformément à sa volonté.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Rassemblées dans 44 boîtes, les archives reflètent la diversité des engagements de Michel le Ravalec. La partie du fonds consacrée aux auberges de jeunesse, bien que peu importante

(0,30 mètre linéaire) est d'un vif intérêt puisqu'on y trouve des pièces de différentes organisations nationales ou locales : Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)), Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ, voir [notice](#)), Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), Union laïque des groupes ajistes (ULGA).

Les plus anciens documents remontent à la fin des années 1930, mais la majorité couvre la période 1940-1950. La plupart de ces papiers sont des brochures et des périodiques, qui sont plus de numéros épars que des collections. Figurent aussi quelques comptes- rendus de congrès, des notes, des correspondances et des tracts.

Localisation du fonds du producteur

Centre d'histoire du travail

□ Le Ravalec Michel, RAV

Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 36 articles, 4,40 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1945-1978.

Lefèvre Jean-Lou

Historique du producteur

Militant ajiste, Jean-Lou Lefèvre est membre de l'association Les anciens et amis des auberges de jeunesse de la région Rhône-Alpes (ANAAJ).

Historique de la conservation

Jean-Lou Lefèvre a confié ses archives à l'ANAAJ qui les a données aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP en juillet 2010. Un répertoire numérique définitif a été réalisé au début de l'année 2011.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds d'archives est constitué de quelques pièces se rapportant exclusivement aux auberges de jeunesse entre 1943 et 1960 : périodiques locaux et nationaux concernant les Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)), l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)), le syndicat des parents abergistes FEN-CGT, le Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), le Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)), la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), la Centrale wallonne des Auberges de la jeunesse.

Figurent également des bulletins d'associations et de partis politiques entre 1944 et 1949.

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Lefèvre Jean-Lou, 20140164 (ex 575J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 5 articles, 0,10 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1943-1960.

Magnant Dominique

Historique du producteur

Dominique Magnant est né en 1914 dans une famille enseignante, son père est agrégé de lettres. Polytechnicien, il obtient un diplôme d'ingénieur chimiste à la fin des années 1930. Après avoir été directeur de cabinet d'Alain Poher, il devient au début des années 1950 directeur de la chimie aux Houillères du Nord et Nord-Pas-de-Calais. A partir de 1952, il est militant au Mouvement fédéraliste européen (MFE), avant d'en devenir le président de 1958 à 1962.

Lors de vacances d'été en Allemagne en 1932, il découvre les auberges de jeunesse et rejoint dès son retour la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), que Marc Sangnier (voir [notice](#)) a fondée en 1930. De 1932 à 1934, il crée en Aquitaine le premier réseau régional de la LFAJ sous les directives de Marc Sangnier et d'Arne Björnson-Langen. Il devient membre du comité directeur de la LFAJ en 1934, puis président de 1940 à 1942, avant de démissionner pour rejoindre la Résistance. En zone libre, il joue un rôle important dans la mise en place des Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)) et des Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)) qui regroupent des militants du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)) et de la Ligue française pour les auberges de jeunesse (LFAJ), ces deux associations ayant été dissoutes par le gouvernement de Vichy. Après guerre, Dominique Magnant continue à suivre les auberges de jeunesse : il est ainsi président de la LFAJ de 1978 à 1985, avant d'en devenir le président d'honneur.

Historique de la conservation

Dominique Magnant a déposé ses archives à l'Institut Marc Sangnier en 2007. Le fonds représente un volume d'environ 5 mètres linéaires.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Concernant les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, les archives de Dominique Magnant renseignent essentiellement sur les auberges de jeunesse. Elles sont incontournables dans le cadre d'une étude sur la LFAJ entre les années 1930 et les années 1980, qu'il s'agisse du fonctionnement même de ce mouvement ou bien de ses relations avec les autres associations ajistes, notamment avec la Fédération internationale des auberges de jeunesse et la Fédération unie des auberges. Ce fonds représente également un grand intérêt pour l'étude des mouvements ajistes en zone libre entre 1940 et 1942.

Par ailleurs, Dominique Magnant semble avoir hérité d'une partie des papiers d'Arne Björnson-Langen concernant les auberges de jeunesse.

Localisation du fonds du producteur

Institut Marc Sangnier

□ Magnant Dominique, DM

Dépôt en 2007. Archives privées. Communication sur rendez-vous et soumise à autorisation de l'Institut Marc Sangnier.

Instrument de recherche : répertoire numérique. Importance matérielle : 5 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1930-1990 (pour les dossiers concernant les auberges de jeunesse).

Ménard Maurice

Historique de la conservation

Ce fonds a été déposé au Centre d'histoire du travail (CHT) par M. Ménard.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Ce fonds de deux boîtes d'archives renferme des documents sur l'entreprise Garnier, une collection incomplète du journal *Liberté* de Louis Lecoin (1958-1966), une quinzaine de clichés de réunions de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) et de manifestations pacifistes à Couëron dans les années 1930.

Il comprend aussi des revues de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) : revue trimestrielle *Ajisme et culture* (n°11, octobre 1963) ; la brochure « Auberges de jeunesse » (sans date). Figurent également des bulletins locaux : bulletins de liaison de l'Amicale des Anciens des Auberges de Jeunesse *L'ancien ajiste* (n°1, mai 1966) ; journal des groupes du Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ, voir [notice](#)) de Nantes-Couëron *Coude à coude* (1966).

Localisation du fonds du producteur

Centre d'histoire du travail

□ Fonds Ménard, MEN

Archives privées. Communication soumise à autorisation.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 3 articles, 0,20 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1936-1979.

Orain Emile

Historique du producteur

Militant ajiste, Emile Orain est membre de l'association Les anciens et amis des auberges de jeunesse de la région Rhône-Alpes (ANAAJ).

Historique de la conservation

Emile Orain a confié ses archives à l'ANAAJ qui les a données aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP en juillet 2010. Un répertoire numérique définitif a été réalisé au début de l'année 2011.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds d'archives est constitué de quelques pièces se rapportant exclusivement aux auberges de jeunesse entre 1944 et 1987 : plaquettes de présentation, périodiques locaux et nationaux, circulaires, correspondance, concernant l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), le Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), le Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)) et la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)).

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Orain Emile, 20140184 (ex 577J)

Don en 2010. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 9 articles, 0,30 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1944-1987.

Sangnier Marc

Historique du producteur

Marc Sangnier (1873-1950) est issu d'une famille porteuse d'une triple tradition : le goût littéraire, le don de la parole et la ferveur religieuse. Son père est avocat et héritier de propriétaires fonciers tandis que la famille de sa mère s'est illustrée dans les lettres et l'éloquence.

Dès sa création en 1894, il collabore à la revue *Le sillon*, une revue d'inspiration catholique qui affirme des idéaux progressistes concernant l'action sociale et l'éducation politique. Après son service militaire en octobre 1898, Marc Sangnier forme un comité d'initiative qui s'adresse spécifiquement aux patronages et aux œuvres catholiques. Il organise les premières réunions d'employés, d'ouvriers et d'étudiants, où se tissent des amitiés fondées non sur le paternalisme mais sur l'échange équitable. Sous son impulsion, *Le sillon* se transforme progressivement en un mouvement d'éducation populaire d'envergure nationale, auquel s'agrège un nombre croissant de cercles d'études implantés dans les patronages. De plus, *Le sillon* fonde des universités populaires où les classes défavorisées trouvent des salles de lecture, des éducateurs mais plus encore un lieu de brassage social et d'amitié.

Marc Sangnier évolue alors vers un engagement politique marqué, dont *L'éveil démocratique*, périodique lancé en 1906, est l'organe de diffusion. Ce journal, sans avoir un programme proprement dit, développe un projet politique basé sur la responsabilité civique de chacun et la mise en œuvre de structures économiques et sociales (coopératives, syndicats, mutuelles) valorisant l'action collective. Mais en 1910, le pape Pie X fait le procès des grands thèmes sociaux du *Sillon* et de son mode d'action. Marc Sangnier se soumet, dissout *Le sillon* mais conserve, comme l'autorise le pape, la direction du quotidien *La démocratie*, tout juste sorti des limbes.

Après la première guerre mondiale, Marc Sangnier est élu député sur une liste d'union nationale jusqu'en 1924. Il milite alors pour la paix et la réconciliation franco-allemande en inscrivant son action à l'échelle européenne. En août 1926, il rassemble, sur son domaine de Bierville à Boissy-la-Rivière (Essonne), 6000 jeunes venus de pays différents. Marc Sangnier s'efforce de favoriser par tous les moyens la compréhension internationale entre les jeunes. C'est dans ce but qu'il crée en 1930 la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)) et qu'il participe en 1932 à la fondation de la Fédération internationale des

auberges de la jeunesse (FIAJ), International Youth Hostel Federation (IYHF) en anglais, dont il devient le vice-président.

Pendant la seconde guerre mondiale, son action dans la Résistance lui vaut d'être emprisonné deux mois en 1944. A la Libération, il est élu président d'honneur du parti, le Mouvement républicain populaire (MRP).

Historique de la conservation

Le fonds Marc Sangnier est constitué des archives confiées à partir de 1991 à l'Institut Marc Sangnier. Ces archives familiales ont été conservées depuis leur création sur les lieux-mêmes de l'action de Marc Sangnier, aux 36-38 boulevard Raspail à Paris. A plusieurs reprises des documents ont été retrouvés postérieurement par la famille et joints au fonds. D'autre part, certaines pièces ont été récupérées après la dissolution de l'association des Amitiés et Foyer Marc Sangnier (AFMS) en 1998.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

L'ensemble des archives se rapporte aussi bien à l'action de Marc Sangnier qu'à sa vie privée, les deux se rejoignant souvent. Toutefois, ce sont les documents concernant son action qui sont les plus nombreux et les plus variés. On y trouve notamment des écrits de Marc Sangnier dans Le Sillon, des dossiers de cercles d'études et instituts populaires, différents documents relatifs aux activités du Sillon (tracts, circulaires, correspondance, articles, textes de conférences, discours, etc.) et des archives de la Ligue française pour les auberges de jeunesse (LFAJ) (revues, correspondance, règlement intérieur, circulaires, statuts, documentation).

Localisation du fonds du producteur

Institut Marc Sangnier

□ Fonds Marc Sangnier, MS

Dépôts à partir de 1991. Archives privées. Communication sur demande.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 115 articles, 16 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1873-1969.

Sangnier Paul

Historique du producteur

Fils cadet de Marc Sangnier, Paul Sangnier est né à Paris le 22 juillet 1917. Après avoir suivi des études universitaires en ethnographie, il effectue des missions exploratoires en Guyane française d'août à décembre 1938. Il meurt le 10 avril 1939 en Dordogne.

Il fut notamment secrétaire général du Comité régional Ile-de-France de la Ligue française pour les auberges de jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)) de 1935 à 1939.

Historique de la conservation

Les archives déposées à l'Institut Marc Sangnier ont été inventoriées en 1999.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds renferme quelques pièces sur sa scolarité à l'école des Roches (1934-1935) ainsi que sur son action dans le scoutisme et à la LFAJ (carte d'hébergement, correspondance active et passive, 1935-1939).

Localisation du fonds du producteur

Institut Marc Sangnier

□ Sangnier Paul, PS

Dépôt avant 1999. Archives privées. Communication sur rendez-vous soumise à autorisation de l'Institut Marc Sangnier.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 0,50 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1927-1939.

Sedes René

Historique du producteur

Né à Paris en 1932, René Sedes commence sa vie professionnelle comme ouvrier typographe au service du Cadastre et militant au syndicat du Livre CGT. Il adhère en 1950 au Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)), puis à la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)).

Membre du groupe ajiste d'Issy-les-Moulineaux, il en devient le responsable en 1951. Un an après, il fait partie du conseil d'administration de la Région parisienne de la Fédération nationale des auberges de jeunesse, puis crée le groupe « Paris-Chahut. » En 1954, après son service militaire, il entre au comité directeur de la FNAJ et devient permanent au siège national. Élu secrétaire général à la fin 1955, il participe aux pourparlers conduisant à la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), mais voit son action interrompue en 1956 par son rappel en Algérie.

A son retour, il reprend ses responsabilités. Dénonçant l'orientation trop technique de la nouvelle fédération, il contribue à la constitution du courant d'opposition « Pour un ajisme éducatif ». Après les « Accords de Bagneux » en 1962, René Sedes devient secrétaire général de la FUAJ.

Atteint par la limitation statutaire du mandat dont il refuse la réforme, il quitte ses responsabilités en 1967 et reprend une activité professionnelle principalement dans le secteur de l'édition et de la documentation, tout en militant à la CGT - Force Ouvrière. Sa présence au sein des auberges cesse en 1973, après la création du groupe culturel « Paris mon Ami ».

Autodidacte, il prend en 1980 le chemin de l'université où il obtient plusieurs diplômes en sciences sociales et en sciences de l'éducation. Pendant quelques années, il enseigne l'histoire et les techniques de l'imprimerie à Paris VIII, avant de prendre sa retraite en 1993 et de se consacrer à la peinture et à l'écriture, tout en poursuivant son activité syndicale au sein de la fédération de l'Action sociale Force Ouvrière. Il publie alors plusieurs ouvrages historiques et sociaux.

Historique de la conservation

Les archives de René Sedes ont été transférées aux Archives Départementales du Val-de-Marne en décembre 2007 dans le cadre du PAJEP. Elles étaient auparavant conservées chez

René Sedes (13, rue de Châtillon, 92170 Vanves). Avant le transfert, René Sedes a trié et réalisé un descriptif du contenu de chaque boîte.

Le fonds a fait l'objet d'un répertoire numérique rédigé entre décembre 2007 et février 2008. Tous les dossiers concernent les auberges de jeunesse, et sont classés en fonction de l'année de création des associations.

Un entretien avec René Sedes a été réalisé à son domicile le 25 mars 2008.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Le fonds est constitué de deux types de dossiers :

- Les archives collectées par René Sedes sur des mouvements d'auberges de jeunesse, principalement avant 1955 : Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)), Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)), Camarades de la Route (CDR, voir [notice](#)), Mouvement uni des auberges de la jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)), Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)), Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)), Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA), Mouvement indépendant des auberges de jeunesse (MIAJ, voir [notice](#))
- Les archives produites par René Sedes dans le cadre de ses responsabilités à la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ) et à la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ), essentiellement après 1950. Le fonds est particulièrement riche concernant la création de la FUAJ et les premières années de cette fédération.

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Sedes René, 20140177 (ex 555J)

Don en 2007. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 40 articles, 3,50 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1905-2006.

Tadier Maurice

Historique du producteur

Maurice Tadier est né le 6 novembre 1920 à Saint-Amand-Montrond (Cher) et décédé le 25 août 2006 à Mesquer (Loire-Atlantique). Après avoir intégré l'école normale de Bourges en 1936, il est nommé instituteur stagiaire le 1^{er} octobre 1939 puis titularisé en 1941. Il s'investit très jeune dans les auberges de jeunesse et fait partie en 1936 de l'équipe fondatrice de la Fédération Berry-Bourbonnais du Centre laïque des auberges de jeunesse (CLAJ, voir [notice](#)).

En 1941, après de longs pourparlers avec les autorités de Vichy, deux associations d'auberges de jeunesse sont créées en zone libre avec des liens très forts :

- les Auberges françaises de la jeunesse (AFJ, voir [notice](#)), organisme technique au sein duquel sont représentés les principaux mouvements de jeunesse.
- les Camarades de la route (CDR, voir [notice](#)), mouvement d'usagers qui rassemble des groupes ajistes.

Après accord des AFJ, Maurice Tadier est nommé commissaire régional bénévole du Berry en juillet 1941. Il enseigne jusqu'au 31 juillet 1943 avec une interruption pour un stage

effectué aux chantiers de jeunesse du 7 juillet 1942 au 2 mars 1943. Proposé sur une liste de départ pour le service du travail obligatoire (STO), il est averti officieusement par son inspecteur d'académie, et quitte son poste d'instituteur à l'école de garçons de Saint-Amand-Montrond au mois de mai 1943. En août de la même année, il est détaché aux AFJ pour être permanent et commissaire adjoint aux services techniques.

A la Libération, le système de dualité est maintenu pour les auberges de jeunesse. Ainsi, deux associations se mettent en place : d'une part, une organisation technique, l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ, voir [notice](#)) qui a repris en charge les installations des AFJ ; d'autre part, un mouvement d'usagers, le Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)) qui succède aux Camarades de la route dissout le 2 avril 1945. Maurice Tadier joue un rôle très important dans cette nouvelle organisation et est nommé commissaire national de l'UFAJ le 1^{er} août 1945.

Très rapidement, les conflits et les scissions se multiplient au sein des auberges de jeunesse avec la création de l'Organisation centrale des camps et activités de la jeunesse (OCCAJ, voir [notice](#)) et d'Ajistes et campeurs de France (ACF, voir [notice](#)), avec la reconstitution de Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ, voir [notice](#)), etc. Les relations deviennent très tendues entre l'UFAJ et le MUAJ, devenu le Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ), qui remet en question le principe de dualité et revendique des subventions pour construire des auberges de jeunesse.

Entre 1945 et 1956 se succèdent scissions et tentatives d'unifications. En 1946, Maurice Tadier joue un rôle moteur dans la constitution de la Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)), dont il est le secrétaire administratif, mais qui reste un échec.

En 1949, sous l'impulsion du ministère chargé de la Jeunesse et des sports, se dessine une nouvelle tentative de regroupement qui, encore une fois, est un échec. Deux fédérations voient alors le jour au début de l'année 1950 :

- La Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ, voir [notice](#)), qui a l'appui de l'Etat, du Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA), principal mouvement d'usagers issu du MUAJ, de la Ligue de l'enseignement, de la Confédération générale du travail - Force ouvrière (CGT-FO) et des syndicats d'enseignants : Syndicat national des instituteurs (SNI), Fédération de l'éducation nationale (FEN).
- La Fédération française des auberges de la jeunesse (FFAJ, voir [notice](#)) qui regroupe notamment l'Union française des auberges de la jeunesse (UFAJ), la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (LFAJ), l'Office central des camps et des auberges de la jeunesse (OCCAJ), la Confédération générale du travail (CGT), la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), un grand nombre de mouvements de jeunesse ainsi que l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF).

Maurice Tadier devient un des cadres dirigeants de la FFAJ, mais il la quitte dès 1952, suite à un conflit avec le conseil d'administration et le syndicat CGT du personnel des auberges (parents aubergistes).

Du 1^{er} avril 1952 jusqu'au début de l'année 1959, il est recruté à la direction générale de la Jeunesse et des Sports sous la direction de Gaston Roux, où il continue à œuvrer pour les auberges de jeunesse, puisque l'Etat n'a pas renoncé à son projet d'unification. De plus, il est toujours membre de l'UFAJ et anime à partir de 1953 un bulletin non officiel *Informations AJ* réalisé avec André Lecuyer et Paul Mehlinger.

C'est pourquoi, il joue un rôle important dans la mise en place de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), officiellement créée en 1958, après un fonctionnement probatoire qui durait depuis 1956. Elle est le résultat de la fusion de plusieurs mouvements d'auberges de jeunesse, principalement la FNAJ et la FFAJ. Les catholiques de l'Organisation centrale des camps et auberges de la jeunesse (OCCAJ) ne se joignent finalement pas à la FUAJ et transforment leur association en organisation de tourisme populaire, changeant son nom en Organisation centrale des camps et activités de la jeunesse (OCCAJ). En 1959, la LFAJ, qui ne s'est pas dissoute lors de la création de la FUAJ, quitte cette dernière. Elle lui reproche d'abandonner sa neutralité à propos des questions d'aide de l'État à l'école privée et de prendre position concernant la guerre d'Algérie. Ayant

de bons rapports avec les dirigeants de la LFAJ, principalement avec Dominique Magnant, Maurice Tadier essaie en vain jusqu'au début des années 1960 de convaincre la LFAJ de rejoindre la FUAJ.

Hormis ce rôle d'intermédiaire avec la LFAJ, Maurice Tadier ne joue pas un rôle important dans la FUAJ après 1958. A partir du 1er avril 1959, il est nommé inspecteur Jeunesse et Sports à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) d'Ille-et-Vilaine dont il devient directeur en 1970. En 1977, il est nommé au même poste à la DDJS de Loire-Atlantique, jusqu'à sa retraite en 1980.

Au début des années 1980, il tente en vain de fusionner la FUAJ et la LFAJ. A la même époque, devant la faible fréquentation des auberges de jeunesse des Pays de la Loire, trop isolées et trop éloignées pour réaliser un réseau cohérent d'accueil, il crée l'Association régionale pour le développement du tourisme itinérant (ARDTI). Parallèlement, il participe en tant que membre technicien, au conseil d'administration de l'Association départementale des Auberges de jeunesse de Loire-Atlantique et à la commission Équipement de la FUAJ.

Par ailleurs, Maurice Tadier est durant de très nombreuses années militant à la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) puis au Parti socialiste. Il a également occupé des postes importants à la Mutuelle nationale des sports, où il fut membre du bureau national et trésorier.

Historique de la conservation

En 2007, deux responsables de l'association Les anciens et amis des auberges de jeunesse Rhône-Alpes (ANAAJ), Daniel Brêt et Georges Douart, ont informé le PAJEP que la fille de Maurice Tadier, Monique Tadier, souhaitait donner les archives de son père conservées dans la demeure familiale à Quimiac (Mesquer) en Loire-Atlantique. Les archives ont été transférées aux Archives départementales du Val-de-Marne en janvier 2008 dans le cadre du PAJEP.

Toutes les archives ont été transférées sauf les dossiers personnels et ceux concernant la Mutuelle nationale du sport, conformément au souhait de sa fille.

Le fonds a fait l'objet d'un classement définitif entre février et mai 2008. Seuls les doubles et les documents comptables non récapitulatifs ont été éliminés. Les dossiers ont été classés en fonction des actions menées par Maurice Tadier : formation et carrière professionnelle ; actions dans les auberges de jeunesse ; engagement politique. Les papiers concernant les auberges ont été organisés en fonction de l'année de création des associations.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Hormis quelques dossiers sur sa carrière professionnelle en tant que cadre dans des directions départementales de la Jeunesse et des Sports et sur son engagement au Parti socialiste, le fonds est composé exclusivement de pièces concernant les auberges de jeunesse. Les archives de Maurice Tadier constituent donc une source fondamentale pour l'histoire des auberges de jeunesse entre 1941 et la fin des années 1950.

Le fonds renseigne sur les associations d'auberges dans lequel Maurice Tadier a œuvré : CLAJ et CDR mais surtout AFJ, UFAJ, Fondation française des auberges de la jeunesse (FFAJ), Fédération française des auberges de la jeunesse et création de la FUAJ. Pour ces associations figurent non seulement des correspondances personnelles, des notes, mais aussi des séries complètes de comptes rendus de réunions d'instances et de périodiques. Maurice Tadier a milité principalement dans des organisations techniques d'auberges de jeunesse, ce qui explique pourquoi figurent de nombreux documents concernant la gestion des équipements et du personnel : plans nationaux d'équipement, rapports, fiches de suivi d'auberges, etc. A noter que le fonds comprend également des documents renseignant sur d'autres organisations dans lesquelles il n'a jamais milité : OCCAJ, MLAJ, CLAJPA, LFAJ, FNAJ, etc.

Ainsi, les archives de Maurice Tadier apportent de nombreuses informations sur les relations entre les associations d'auberges de jeunesse et l'Etat, entre les militants des auberges de jeunesse et les autres mouvements de jeunesse, entre les ajistes et les partis politiques, entre les fédérations d'auberges employeurs de personnel et les syndicats de salariés. Elles permettent de mieux comprendre les différentes conceptions de l'ajisme concernant la gestion des équipements et du personnel (parents abergistes), le rôle des mouvements de jeunesse, la place des usagers.

Localisation du fonds du producteur

Archives nationales – site de Pierrefitte

□ Tadier Maurice, 20140183 (ex 554J)

Don en 2008. Archives privées. Communication libre.

Instrument de recherche : répertoire numérique. *Importance matérielle* : 78 articles, 4,60 mètres linéaires. *Dates extrêmes* : 1934-2006.



Plaquette de présentation des activités d'une association départementale de la Fédération nationale des auberges de jeunesse (FNAJ), sans date [1952-1955], AN, 20140177/17

Vignet André

Historique du producteur

Militant ajiste depuis au moins 1944, André Vignet a eu des responsabilités à la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ, voir [notice](#)), où il a joué un rôle important dans le courant « Pour un ajisme éducatif » à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Il a été ensuite directeur administratif du centre fédéral de la FUAJ entre 1964 à 1967. Il a terminé plus tard son activité professionnelle comme directeur administratif de plusieurs hôpitaux, dont celui de Valognes (Manche).

André Vignet a par ailleurs été militant à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

Historique de la conservation

Le fonds a été déposé aux Archives départementales du Calvados.

Présentation des sources

Niveau de description : fonds

Les archives cotées F6522 à 6524 concernent principalement son militantisme à la SFIO, celles cotées F6466 à 6471 sont relatives à son action dans les auberges de jeunesse : Mouvement uni des auberges de jeunesse (MUAJ, voir [notice](#)) entre 1944 et 1945, Mouvement laïque des auberges de jeunesse (MLAJ, voir [notice](#)) entre 1945 et 1955, Centre laïque des auberges de jeunesse et du plein air (CLAJPA, voir [notice](#)) entre 1948 et 1950. Pour toutes ces associations, les archives renferment des documents concernant le national et les auberges de jeunesse du Calvados : documents statutaires, comptes rendus de réunions et de stages, correspondance, notes, enquêtes, bilan.

Localisation du fonds du producteur

Archives départementales du Calvados

□ Vignet André, cote : F 6466-6471, F6522-6524

Don en 1956. Archives privées. Communication selon les délais en vigueur.

Instrument de recherche : Inventaire méthodique détaillé. *Importance matérielle* : 9 articles, 0,70 mètre linéaire. *Dates extrêmes* : 1944-1957.